

RAPPORT D'IMPACT ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE



2022



l'intentionnalité

Méthodologie

9 Objectifs de développement durable (ODD) « solutions » ciblés

Gouvernance

80% des administrateurs du Conseil d'Administration de la SICAV Echiquier Impact sont indépendants

Objectifs

2 objectifs d'impact ex ante¹, utilisés pour déterminer une partie de la rémunération variable des gérants

Partage de la valeur

500 000€ reversés à la Fondation Groupe Primonial au titre de l'année 2022

Des actions pour changer le monde

La philosophie d'impact d'Echiquier Positive Impact Europe repose sur 3 piliers qui sont au cœur de la vie de l'OPC

l'additionnalité

Investisseur patient

4 ans et 2 mois de détention moyenne des entreprises en portefeuille

Engagement

40 entreprises ont fait l'objet d'un engagement actif en 2022, dont 32 toujours en portefeuille au 31/12/2022

Réussite

66,4% des axes de progrès envoyés aux entreprises avant 2021 ont été atteints ou partiellement atteints

Contribution sectorielle

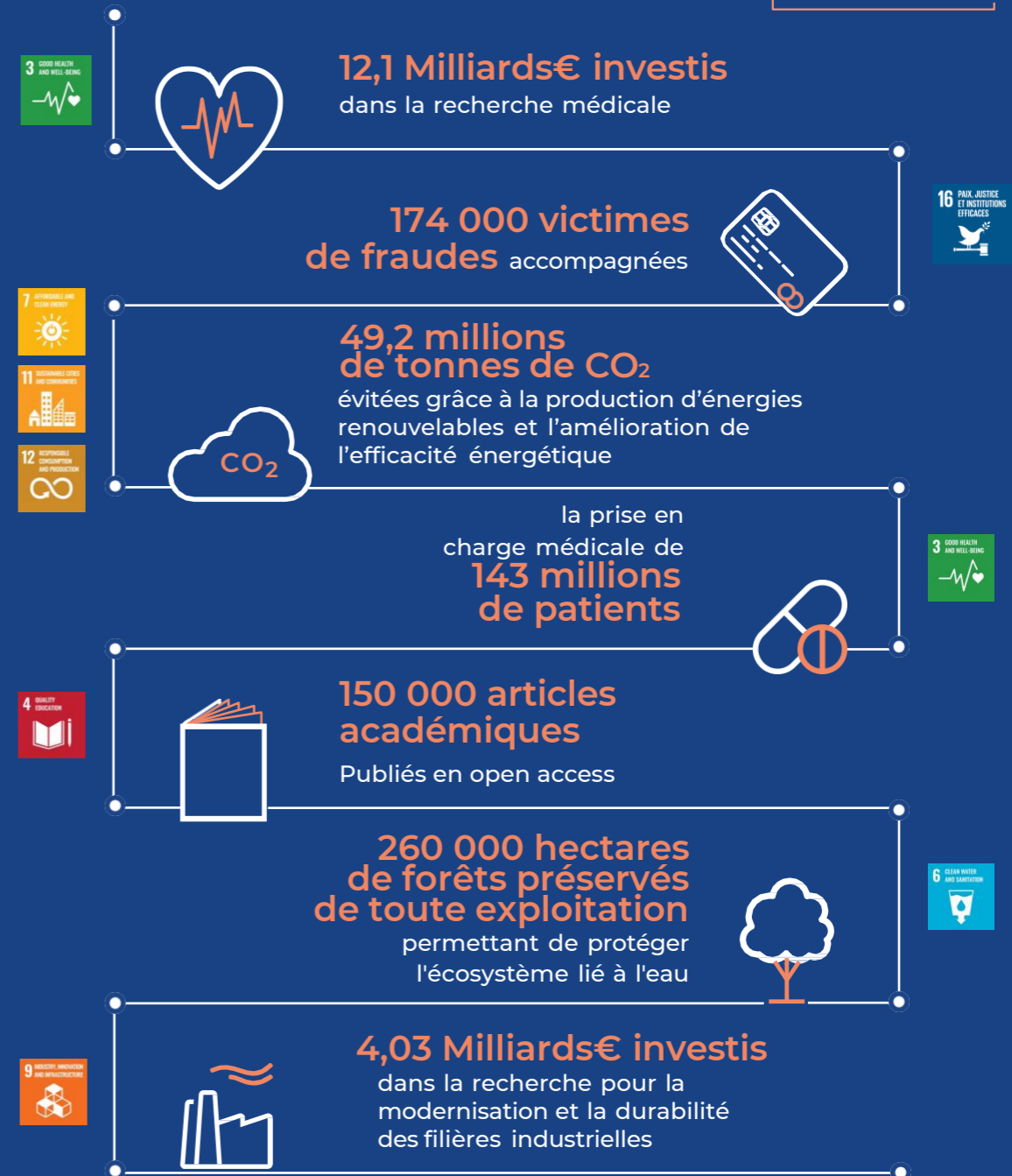
2 groupes de travail sur l'investissement à impact sur les marchés cotés auxquels nous avons participé en 2022

la mesurabilité

Mesure de l'impact des entreprises en portefeuille

Au travers de leurs activités, produits et services, les entreprises du portefeuille contribuent notamment aux 9 ODD suivants :

79,3% du CA des entreprises investies dans l'OPC contribuent à un ou plusieurs des 9 ODD orientés business



L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans le compartiment ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société mais que le compartiment cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la stratégie de gestion.

1. Définis en amont de l'investissement pour aligner les objectifs d'impact recherchés avec la thèse d'impact de l'OPC.

Sources : Communication des entreprises, LFDE, Carbon4 Finance. Données au 31/12/2022.

Les chiffres agrégés présentés ci-dessus résultent des informations communiquées par les entreprises, soit dans leurs rapports de durabilité, soit dans le cadre d'un échange avec les équipes de LFDE. Seules les tonnes de CO₂ économisées sont fournies par Carbon4 Finance (avec un taux de couverture de 96,2%).

Le détail de ces données ainsi que les méthodes de calcul employées sont précisées en annexe 6.

SOMMAIRE

Impact de l'OPC

EPIE & l'investissement à impact coté	7
- Intentionnalité	8
- Additionnalité	15
- Mesurabilité	22

Impact des entreprises investies

ODD 3. Bonne santé et bien-être	26
ODD 7. Énergie propre et d'un coût abordable	28
ODD 9. Industrie, innovation et infrastructure	30
ODD 12. Consommation et production responsable	32

Annexes

1. Démarche de progrès de l'OPC	35
2. Investissement à impact et Article 9 SFDR	36
3. Le cadre de l'Institut de la Finance Durable sur l'Investissement à Impact	37
4. Les entreprises en portefeuille à la loupe	38
5. Détail des méthodologies climat et biodiversité	42
6. Détail des mesures d'impact	43
7. Vérification indépendante de Better Way	44

Informations importantes

Dans ce rapport, l'abréviation EPIE sera utilisée pour désigner le fonds Echiquier Positive Impact Europe. D'un point de vue méthodologique, le terme « impact » utilisé dans ce rapport ne fait pas référence à une définition scientifique permettant d'attribuer la cause d'un changement à l'action de financement de l'OPC ou à l'action des entreprises en portefeuille. Ce rapport vise à rendre compte des moyens engagés par l'OPC et à en estimer les effets sur les investissements réalisés. Il vise également à rendre compte des contributions des entreprises en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU, en se fondant sur des contenus et données au 31/12/2022, communiqués publiquement par ces dernières.



Pour plus d'informations sur la vérification indépendante conduite par Better Way sur ce rapport, nous vous invitons à vous référer à l'annexe 7.

Préface

Olivier de Berranger
Directeur Général Délégué
en charge de la Gestion d'Actifs



Recomposer le monde

« L'heure n'est pas aux petites retouches. L'heure est à la transformation ». Les propos du Secrétaire Général de l'ONU, tenus lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies en février 2023, sont un appel à la mobilisation générale. Si à mi-chemin de l'échéance de 2030, la distance qui reste à parcourir pour atteindre les 17 priorités définies par les Nations Unies pour améliorer durablement le monde semble s'allonger, et si le contexte de marché en 2022 n'a pas été favorable, nous restons convaincus de la force que peut revêtir l'investissement à impact sur les marchés cotés pour y contribuer.

Fonds précurseur né en 2017, Echiquier Positive Impact Europe continue d'écrire son histoire, et rencontre un succès croissant en Europe, en France et en Allemagne notamment. Ce 5^e rapport annuel d'impact retrace le chemin parcouru sur l'année 2022 et rend compte des impacts positifs et des externalités négatives de nos investissements, au regard des 17 objectifs de cette feuille de route collective à laquelle nous nous efforçons d'apporter une contribution au fil des années.

Bouleversée par la guerre en Ukraine, 2022 s'est révélée exigeante. S'ajoutant aux répliques du choc du Covid, ce conflit a accéléré trois tendances majeures auxquelles le fonds est par nature exposé, la transition climatique et la souveraineté énergétique, l'augmentation des dépenses de santé et la digitalisation des entreprises. L'équipe de gestion d'Echiquier Positive Impact Europe est restée particulièrement engagée auprès des entreprises en portefeuille, en les accompagnant dans l'amélioration de leurs impacts au service du bien commun.

L'exigence du processus d'investissement de ce fonds classé Article 9 SFDR a été maintenue. 100% des entreprises en portefeuille sont soumises à un filtre impact propriétaire permettant de s'assurer de leur contribution environnementale ou sociale, alignée sur la thèse d'impact du fonds : des indicateurs d'impact ex ante soutenant la thèse d'impact reliés à un supplément de rémunération variable pour les gérants y contribuent également. La prise en compte des impacts négatifs – les principales incidences négatives (PAI) – permet de mesurer et d'éviter les éventuelles conséquences négatives de nos investissements. L'une des vertus de l'investissement à impact est de distinguer la matérialité financière, c'est-à-dire les impacts de l'environnement sur l'entreprise de la matérialité de l'impact, – à savoir les impacts de l'entreprise sur son environnement. Portée par certaines régulations et l'investissement à impact, ce concept de double matérialité aiguise la prise de conscience de la finance sur sa responsabilité dans ce changement de paradigme.

Fidèle à sa double intentionnalité originelle, EPIE génère des impacts positifs par ses investissements et en partageant la valeur créée en faveur de projets solidaires.

Nous vivons une transition profonde, un meilleur équilibre entre le modèle d'un capitalisme d'actionnaires et un capitalisme des parties prenantes. Un changement de modèle bénéfique, auquel nous entendons continuer à contribuer, qui allie la performance financière et intensifie notre quête d'impact, en participant aux groupes de Place qui façonnent l'impact, tels que ceux du GIIN et de l'Institut de la Finance durable.

Si les investisseurs à impact ouvrent la voie, une mobilisation générale est nécessaire pour construire un monde plus durable, un monde dans lequel les impacts négatifs seraient pesés au regard des coûts et bénéfiques pour la société. Un choix de société !

Impact de l'OPC



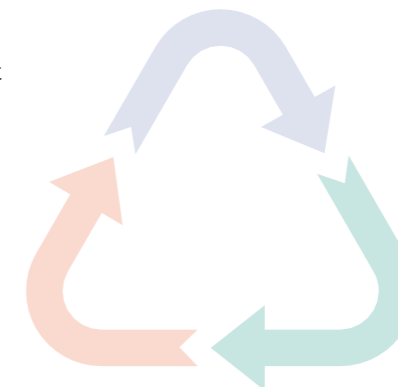
L'investissement à impact coté

L'investissement à impact sur les marchés cotés constitue la nouvelle frontière de la finance responsable. Afin de se différencier des démarches qui investissent prioritairement dans des entreprises disposant des meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, cette forme d'investissement doit être capable d'aller au-delà et de démontrer son impact positif dans la durée.

Pour cela, l'investissement à impact coté est structuré de façon dynamique autour de trois caractéristiques : l'Intentionnalité, l'Additionnalité et la Mesurabilité.

■ mesurabilité

La mesure de l'impact positif et négatif de l'OPC et des entreprises en portefeuille permet d'évaluer la qualité du dispositif et de rendre compte de la performance de l'OPC de façon transparente. Pour être fiable et de qualité, cette mesure est réalisée annuellement en partenariat avec des experts indépendants. Les résultats de cette mesure ont un impact sur les décisions d'investissement.



» Pour un fonds à impact, la publication annuelle de la mesure d'impact constitue une opportunité d'affiner sa stratégie d'impact, ses objectifs spécifiques et son travail d'engagement auprès des entreprises.

Il s'agit d'un travail d'amélioration continue qui nourrit l'intentionnalité et l'additionnalité de nos OPC à impact.

■ intentionnalité

L'intention de générer un impact environnemental et/ou social positif est le point de départ de toute démarche d'investissement à impact. Plusieurs composantes de l'intentionnalité sont indispensables : la définition d'objectifs et d'indicateurs d'impact ex ante, une gouvernance robuste, des ressources internes dédiées...

■ additionnalité

En tant qu'investisseur responsable, un OPC doit apporter aux entreprises investies une réelle valeur ajoutée, unique et différenciante. C'est ce qu'on appelle l'additionnalité. Un engagement actif sur le long terme avec les entreprises doit leur permettre d'améliorer ou d'accroître leur impact net, leur performance environnementale et sociale ainsi que leur gouvernance.

Contribution aux ODD : une méthodologie propriétaire

La volonté de ce fonds est d'identifier les entreprises ayant une contribution spécifique aux différents ODD, tant par leurs produits et services que par leurs initiatives de pointe ou pratiques structurantes. Il est important de raisonner en termes de contribution nette afin de capter aussi bien les externalités négatives que positives des entreprises.

Une analyse par cible

Les ODD des Nations Unies constituent selon nous **un excellent cadre international d'analyse d'impact multithématique sur les marchés cotés**. Le foisonnement autour de l'impact et des ODD peut cependant conduire à se limiter à calculer l'exposition "positive" des entreprises en portefeuille à des thématiques durables, liées de près ou de loin aux ODD.

EPIE a mis en place une solide méthodologie d'analyse de la **contribution nette** des entreprises aux cibles spécifiques des ODD. Cette analyse permet de définir précisément quelles activités contribuent à chaque ODD et de quelle façon.

Un scoring d'impact net capturant les contributions positives et négatives des entreprises aux ODD

Par sa capacité à créer des emplois, à investir dans la Recherche & Développement et à améliorer l'accès aux biens et services essentiels, le secteur privé dispose d'un important potentiel de contribution aux ODD. Dans notre méthodologie, nous capturons ce potentiel de 2 façons :



Score Solutions, basé sur l'analyse des produits et services

Parmi les 17 ODD, LFDE en a sélectionné 9, orientés *business*. La mesure de cette contribution est réalisée de façon nette afin de capter les éventuels produits et services ayant un impact négatif sur un ou plusieurs de ces 9 ODD :



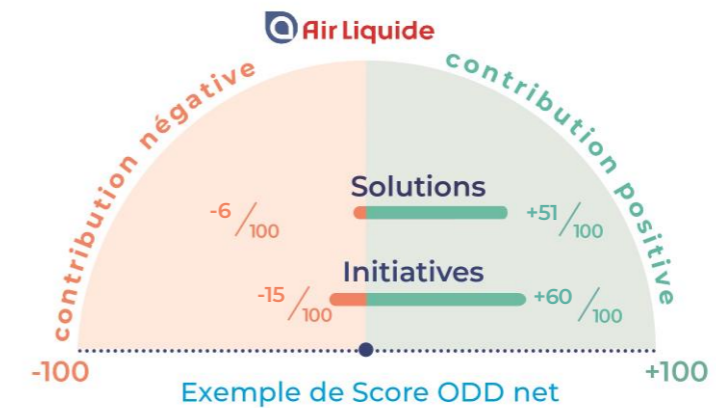
Pour ces 9 ODD, nous avons cartographié les activités y contribuant positivement et celles y contribuant négativement. La répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise entre ces activités donne un Score net sur 100.



Score Initiatives, basé sur l'analyse des pratiques sociales et environnementales

L'objectif de ce second niveau de contribution est de valoriser les pratiques sociales et environnementales de pointe des entreprises contribuant aux ODD et de pénaliser des pratiques contribuant négativement à un ou plusieurs ODD. LFDE a cartographié ces pratiques pour chacun des 17 ODD.

La moyenne de ces deux Scores nets donne la note globale, le **Score ODD net**, compris entre -100 et +100. Notre système de notation permet ainsi d'identifier les entreprises les plus vertueuses en nous assurant qu'elles ne nuisent pas de manière significative à d'autres ODD, tant via leurs produits et services, que par la conduite de leurs activités.



ZOOM SUR LES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS MÉTHODOLOGIQUES

L'investissement à impact étant en pleine structuration et évolution, nos processus sont en constante amélioration afin d'être à même de maintenir notre exigence et d'avoir une approche la plus innovante et rigoureuse possible.

Notre dernier grand chantier a été la redéfinition et le renforcement des critères d'attribution des points du Score Initiatives. Pour cela, nous avons défini des indicateurs par cible pour chacun des 17 ODD.

À ces indicateurs, nous avons associé des seuils exigeants permettant l'attribution de bonus et de malus.

La somme équilibrée de ces points aboutit au Score Initiatives.

EXEMPLE

ODD	CIBLE	INDICATEUR	SEUILS
1 PAS DE PAUVRETE	1.2 : Rendre les médicaments, les vaccins et les diagnostics plus accessibles aux populations des pays à revenu faible et intermédiaire.	Classement au Access to Medicine Index	Si dans le TOP 5 du classement = Bonus 10 pts Si dans le FLOP 5 du classement = Malus 10 pts

2 Notre démarche d'investissement à la loupe

THÈSE D'IMPACT >> Accompagner les entreprises européennes contribuant par leurs produits et services, mais également par leurs opérations, aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

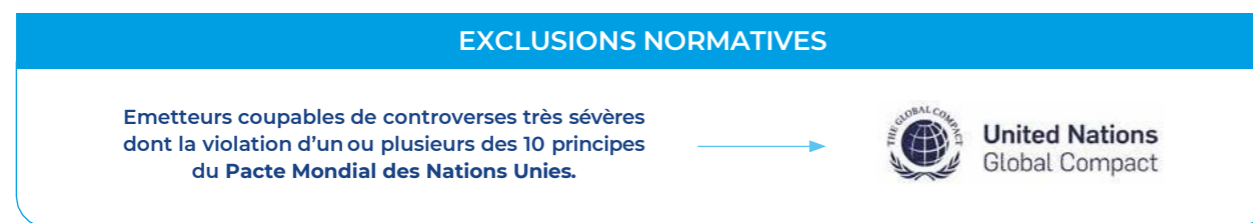
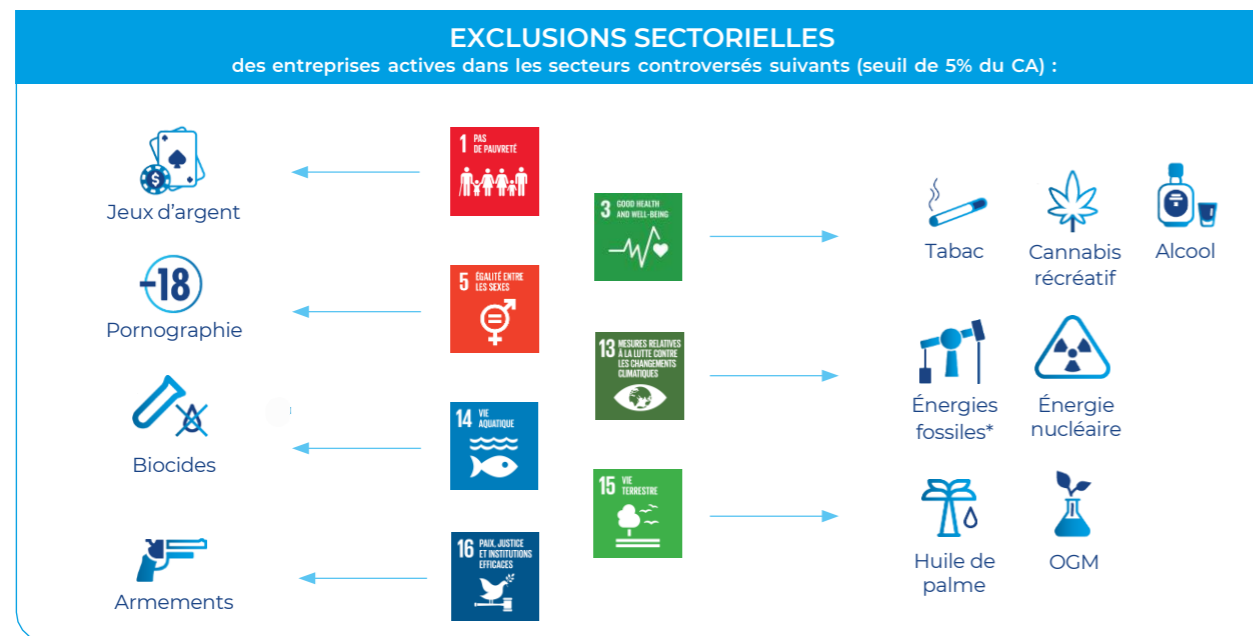
Le processus d'investissement d'**Echiquier Positive Impact Europe** se structure en 5 étapes. La recherche d'impact y est fondamentale : ex ante, pro-active et systématique.

1 IDENTIFICATION DES ENTREPRISES CONTRIBUANT A NOTRE THÈSE D'IMPACT

L'impact est le point de départ de la génération d'idées d'investissement. L'OPC cherche à investir dans des entreprises européennes contribuant à notre thèse d'impact.

2 FILTRE EXCLUSION

Le filtre d'exclusion est le garde-fou pour éviter les activités contribuant le plus négativement aux ODD. Il permet d'exclure du portefeuille les entreprises intervenant dans les **16 activités et secteurs** les plus néfastes, contribuant négativement aux ODD, ainsi que les entreprises aux pratiques les plus controversées.



3 FILTRE ESG

EPIE évalue la performance ESG des entreprises, en se concentrant sur la matérialité des enjeux spécifiques. Une importance particulière est accordée à l'analyse de la gouvernance. Le seuil minimal de note ESG de 6,5/10 permet d'écarter les entreprises dont la gouvernance et la gestion des risques en matière de durabilité sont mauvaises.

6,5/10
Note ESG minimale dont :

62%
de la note portant sur la gouvernance

Intégration des externalités négatives dans la note ESG

PROCESSUS
Analyse au cas par cas des controverses* et focus sur leur matérialité vis-à-vis de l'entreprise analysée.

MALUS CONTROVERSE
Pénalisation de la note ESG de 2 points maximum (note sur 10).

ENGAGEMENT
EPIE s'engage à atteindre un Score moyen pondéré de controverses ESG* supérieur à celui de son indice de référence.

* Source : MSCI ESG Research. Ce score de controverses ESG va de 0 à 10 (0 étant le moins bon score).

4 FILTRE IMPACT

Le Score ODD net est une moyenne sur 100 du Score Solutions et du Score Initiatives permettant l'évaluation de la contribution nette des entreprises aux ODD. Commercialiser des produits et services à fort impact positif ne suffit pas si l'entreprise n'agit pas de manière responsable dans la conduite quotidienne de ses activités, ainsi que dans ses relations avec ses parties prenantes.

Score ODD net minimal de chaque entreprise
25/100

SCORE SOLUTIONS NET
Chaque entreprise en portefeuille doit obtenir un Score Solutions net ≥ 20/100.

SCORE INITIATIVES NET
Ce Score doit être à minima positif.

5 FILTRE ANALYSE FINANCIÈRE FONDAMENTALE

- ◆ Rencontres avec les équipes dirigeantes
- ◆ Cas d'investissement : valorisation, analyse stratégique et objectifs d'achat et de vente

* dont hydrocarbures non-conventionnels et controversés, et charbon

3 Une gouvernance au service de l'impact

Dès la création d'Echiquier Positive Impact Europe en 2017, nous avons eu à cœur de doter nos OPC à impact d'une gouvernance propre, à même d'accompagner dans la durée ce projet novateur d'investissement à impact coté. Cette gouvernance est primordiale pour garantir l'intentionnalité de nos fonds à impact et permettre la mise en œuvre durable de leur stratégie.

L'amélioration continue de la qualité de la gouvernance de nos fonds à impact est l'une de nos préoccupations majeures.

Des ressources croissantes dédiées et la mobilisation des équipes au service du déploiement de cette stratégie.

L'Équipe de Gestion

Composée de 4 gérants et analystes qui allient de solides compétences financières et extra-financières ainsi qu'une forte conviction sur l'impact, avec plus de 60 années d'expérience.

L'Équipe de Recherche Investissement Responsable

Composée de 4 personnes indépendantes de l'équipe de gestion, elle apporte un soutien à la gestion des fonds à impact. Elle est garante des méthodologies propriétaires et de leur mise en œuvre. Elle challenge l'équipe de gestion et est porteuse d'idées d'investissement à impact. Cette équipe est partie prenante de la sélection des projets financés par la Fondation Groupe Primonial, grâce à la détention d'un siège permanent au sein du Comité Education. L'équipe est également très active dans de nombreux groupes de travail de Place sur l'investissement à impact coté.

Le Conseil d'Administration

Composé de 5 professionnels expérimentés majoritairement indépendants. Leurs profils complémentaires apportent à l'équipe de gestion une expertise pointue sur les enjeux d'impacts environnementaux et sociaux des investissements. Ces administrateurs ont pour mission de conseiller et de challenger le travail de l'équipe de gestion et de recherche IR.

En complément du travail de notre Conseil, nous bénéficions d'un regard externe sur notre approche lors de notre exercice annuel de suivi et de reporting de l'impact. Ainsi, **Better Way**, cabinet de conseil spécialisé dans l'impact, nous accompagne depuis 4 ans. Son expertise stimule en permanence notre vision de l'impact sur les marchés cotés.

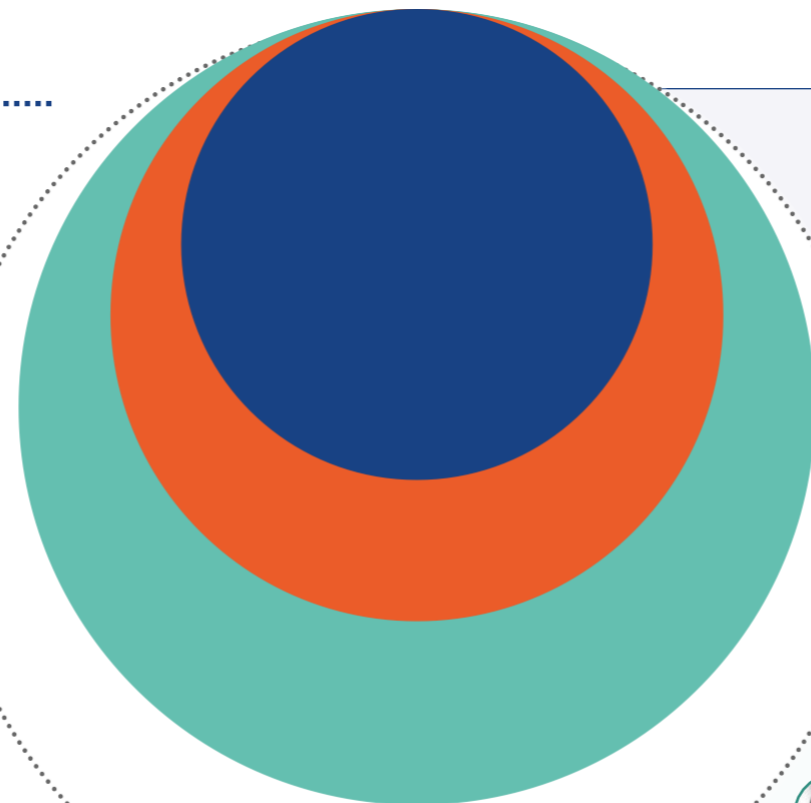


En 2022

4 CONSEILS D'ADMINISTRATION

Un engagement fort | 100% de présence aux séances plénières

- ◆ Suivi des indicateurs d'impact ex ante
- ◆ Challenge sur l'évolution des méthodologies d'impact
- ◆ Echanges autour des thèses d'impact de plusieurs investissements
- ◆ Echanges sur la réglementation finance durable
- ◆ Accompagnement du lancement d'un OPC à impact social sur l'accès à la santé
- ◆ Echanges sur la redistribution d'une partie des frais de gestion



 <p>Adrien Bommelaer Responsable équipe - Gérant 26 ans d'expérience 5 ans @ LFDE</p>	 <p>Luc Olivier Gérant 5 ans d'expérience 5 ans @ LFDE</p>	
 <p>Paul Merle Gérant 19 ans d'expérience 2 ans @ LFDE</p>	 <p>Marion Cohet Boucheron Analyste 10 ans d'expérience 2 ans @ LFDE</p>	
 <p>Coline Pavot Responsable de la Recherche IR 8 ans d'expérience 5 ans @ LFDE</p>	 <p>Valentin Vigier Analyste ISR 6 ans d'expérience 2 ans @ LFDE</p>	
 <p>Antoine Fabre Analyste ISR et financier 3 ans d'expérience 3 ans @ LFDE</p>	 <p>Fanny Herbaut Analyste ISR 2 ans d'expérience 2 ans @ LFDE</p>	
 <p>Thibault Couturier Administrateur Indépendant ○ Habitat et Humanisme, Finansol △ RSE, ISR, Philanthropie □ Banque privée</p>	 <p>Sophie L'Helias Administratrice Indépendante △ Gouvernance, RSE, Juridique, Diversité, Climat, Pacte Mondial des Nations Unies</p>	
 <p>Faty Dembele Administratrice Indépendante * △ Investissement à Impact, ISR □ Private Equity, Gestion d'Actifs</p>	 <p>Bertrand Merveille Administrateur non-Indépendant * ○ LFDE, AMF △ Contrôle Interne, Philanthropie □ Gestion d'Actifs</p>	 <p>Antoine de Salins Administrateur Indépendant * △ Climat, Investisseurs Institutionnels □ Investissement à Impact Sector Financier</p>

○ Organisations □ Secteurs △ Domaines de compétences



* Conformément aux meilleures pratiques de gouvernance :

Faty Dembele est considérée comme indépendante depuis juin 2020, 5 ans après avoir quitté son poste d'analyste ISR à LFDE.

Bertrand Merveille est considéré comme non-indépendant de par son statut de dirigeant de LFDE.

Antoine de Salins est directeur exécutif du cabinet de conseil I Care qui a accompagné les équipes de LFDE de 2019 à 2021, notamment dans le déploiement de sa stratégie climat et biodiversité. Compte tenu des montants non significatifs, du caractère ponctuel de ces prestations et après validation de notre RCCI, nous avons décidé de maintenir son statut d'indépendant.

intentionnalité

intentionnalité

4 Partage de la valeur avec la Fondation Groupe Primonial



Depuis sa création, EPIE a une double intentionnalité : générer des impacts positifs par ses investissements et partager la valeur créée en faveur de la Fondation Groupe Primonial, dont EPIE est à ce jour un contributeur important. Ce partage de valeur s'effectue grâce à un mécanisme de redistribution d'une partie des frais de gestion.

En 2022, la redistribution effectuée par EPIE au titre de 2021 a par exemple contribué à :

ODD 3 - Cible 3.4



L'association **VoisinMalin** salarie et forme les habitants de quartiers prioritaires. En porte à porte, ils écoutent leurs voisins, les informent et les mobilisent sur les projets, les services et droits dans leur vie quotidienne et que bien souvent ils n'utilisent pas par manque d'information, sentiment de non-légitimité ou méfiance envers les institutions.

ODD 8 - Cible 8.6



La Touline est un dispositif développé par les Apprentis d'Auteuil pour soutenir l'autonomie et l'entrée dans la vie adulte de jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il s'articule autour d'un accompagnement individuel dans la durée, d'un espace de dialogue et de rencontre et d'un soutien personnel dans l'ensemble de leurs démarches - santé, logement, alimentation, formation, emploi, vie affective...

ODD 4 - Cible 4.1



La Fondation Espérance Ruralités participe à la redynamisation de la France périphérique en développant un nouveau modèle d'écoles adaptées aux besoins des territoires ruraux.

ODD 5 - Cible 5.5



Le programme **Maisons des Jeunes Talents** a été conçu pour lever les freins rencontrés par des élèves issus de milieux modestes et admis en classes préparatoires aux Grandes Ecoles à Paris.

Il se décline en 3 modes d'action : la sensibilisation, la préparation ainsi que l'hébergement et l'accompagnement. 50 élèves ont été accompagnés en 2022/2023.

30 000 € pour la **campagne** de porte à porte dédiée à la **Santé mentale** des jeunes des quartiers de Lille Sud et de l'Epeule à Roubaix.

25 000 € soit **18 jeunes** accompagnés.

25000 € pour le parrainage de la **classe de CM1-CM2** du cours Clovis pour l'année scolaire 2022/2023.

420 000 € soit **30 étudiantes** hébergées et accompagnées en 2022/2023.

= 500 000 €

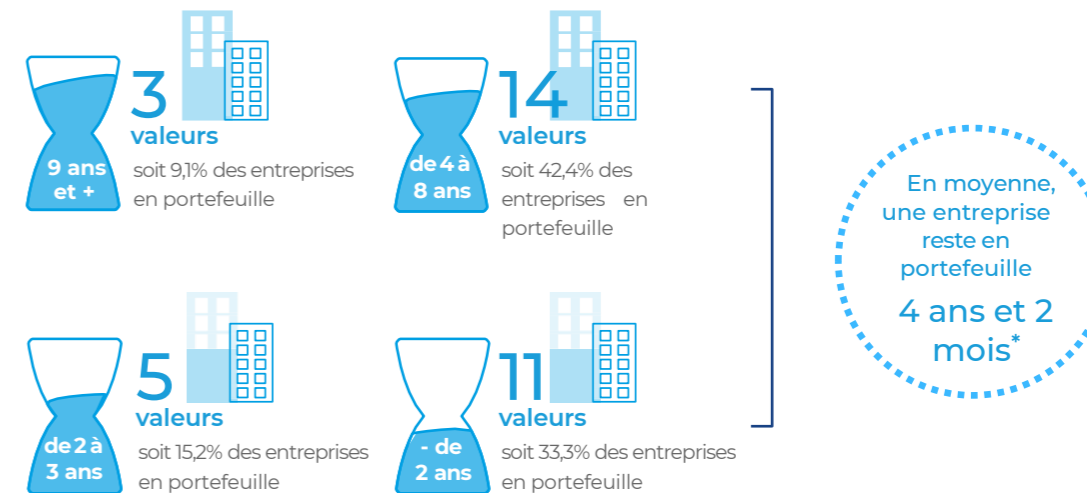
Au total, en 2023, **43% du budget Fondation** seront issus de la redistribution d'une partie des frais de gestion 2022 d'EPIE.

Redistribution de frais de gestion du compartiment de la SICAV EPIE

Chaque semestre, la partie des frais de gestion distribuée à la Fondation est versée sur un compte afin d'être disponible à tout moment pour financer des projets solidaires.

1 Un investisseur patient

Investisseur à impact, EPIE est un actionnaire patient avec des prises de participation longues au capital des entreprises. La répartition des entreprises en portefeuille par durée de détention est la suivante :



Investisseur à impact ne signifie pas investisseur passif. Ainsi l'équipe de gestion peut-elle décider de céder une entreprise pour des raisons financières, mais également en cas de controverses ou d'impact insuffisant.

Retour sur un désinvestissement qui a marqué l'année 2022 :

UN ENGAGEMENT A PORTEE LIMITEE



Nous avons désinvesti de Voltalia, l'un des principaux développeurs de centrales renouvelables en France, actif à l'international. Cette décision a été motivée par la dégradation de la qualité de la gouvernance : la famille actionnaire a augmenté son influence au sein du conseil d'administration, dégradant ainsi des contre-pouvoirs déjà insuffisants, avec de plus la présence toujours effective de conventions règlementées avec la famille actionnaire. Malgré plusieurs tentatives d'engagement, il nous semble impossible de nouer un dialogue de long terme avec la société.

Avoir de l'impact au travers de l'engagement avec les entreprises est l'essence même d'un processus d'investissement à impact. Lorsque cela n'est pas envisageable, notre potentiel d'impact s'en trouve limité, ce qui nous amène à désinvestir.

2 Un investisseur engagé aux côtés des entreprises

L'engagement actionnarial est au cœur de la relation que nous tissons avec les entreprises depuis de nombreuses années. Cet engagement, qui revêt diverses formes, anime notre dialogue avec celles-ci. Nous avons pleinement conscience que nous ne sommes pas les seuls responsables des progrès réalisés par les entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous mettons cependant en œuvre tout ce qui est en notre pouvoir pour leur apporter le soutien dont elles ont besoin et jouer un rôle déterminant en les accompagnant dans leur démarche d'amélioration continue. Diverses occasions de dialogue avec les entreprises se présentent tout au long de l'année sur divers aspects de durabilité dont l'impact.

L'engagement by LFDE pour EPIE en 2022 :

Assemblées Générales (AG)

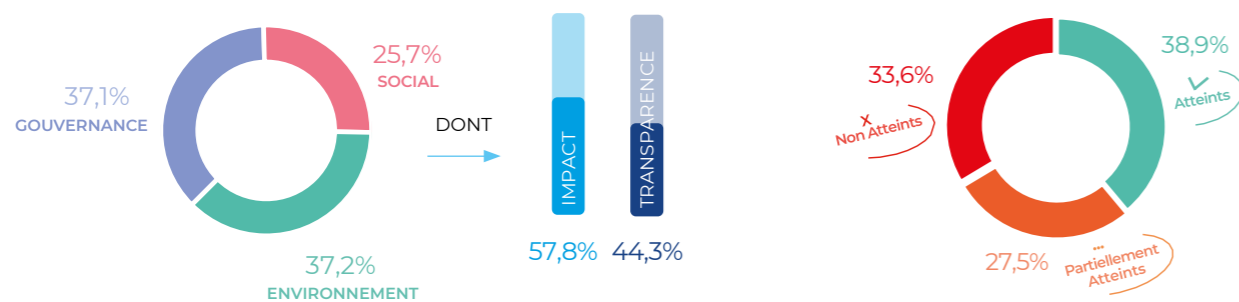
Nous nous engageons à voter à 100% des AG. Une attention particulière est portée aux résolutions environnementales et sociales avec un temps d'échange, pré-AG pour éclaircir certaines résolutions et post-AG pour les informer de nos oppositions et les faire progresser.

- ◆ 1 engagement pré-AG
- ◆ 11 engagements post-AG
- ◆ 14,2% de votes contre
- ◆ 1 résolution environnementale votée et soutenue à l'occasion de l'AG d'une société

Analyses ESG et Impact

Au cours de notre travail d'analyse, nous engageons un dialogue systématique avec les entreprises investies en partageant plusieurs axes de progrès précis. Ils constituent des objectifs en matière de durabilité, que nous suivons au fil de l'eau.

- ◆ 70 axes de progrès transmis à 20 entreprises :
- ◆ Sur les 155 axes de progrès transmis avant 2021 à 34 sociétés en portefeuille au cours de l'année 2022 :



Engagement collaboratif

S'associer avec d'autres investisseurs sur des thèmes spécifiques permet d'envoyer un signal encore plus fort aux dirigeants des entreprises.

2 campagnes d'engagement collaboratif sur le climat et la biodiversité visant 7 entreprises du portefeuille en 2022 :

- ◆ **Campagne Non-Disclosure du CDP**, afin d'encourager les entreprises à être plus transparentes sur leur impact environnemental. Nous nous sommes engagés en tant que « **Lead Investor** », avec 3 entreprises. Il a porté ses fruits avec Adidas, tandis qu'il a été partiellement atteint avec Svenska Cellulosa et a échoué avec Covestro. Nous nous sommes également engagés en tant que « **Co-Lead Investor** », avec les 4 entreprises suivantes Chr.Hansen, Halma, Neoen et Novozymes.
- ◆ **Campagne SBT du CDP**, afin d'inciter les entreprises à adopter des objectifs climatiques en ligne avec l'Accord de Paris. Nous avons participé à la **campagne 2021 / 2022**, qui a ciblé 1 610 entreprises dans le monde. Parmi elles, **96 ont pris un engagement Net Zero** et 213 ont prévu de le faire. C'est le cas de 2 entreprises en portefeuille : ASML et Experian. Nous nous sommes réengagés pour la campagne 2022 / 2023.

Autres occasions

Nous nous engageons de façon continue et sous diverses formes avec les entreprises tout au long de l'année afin de les accompagner dans leurs démarches vers plus de responsabilité et d'impact.

- ◆ Nous poursuivons notre engagement auprès des entreprises désinvesties suite à des controverses.
- ◆ Nous organisons un séminaire annuel d'engagement multi-parties prenantes sur le climat et la biodiversité, réunissant entreprises, investisseurs et experts.
- ◆ Nous répondons à leurs sollicitations lorsqu'elles souhaitent établir leur matrice de matérialité.



3 Un investisseur engagé aux côtés des entreprises

VOW

Nous sommes actionnaire de Vow depuis 2021, une entreprise qui développe des technologies de valorisation des déchets et de purification des eaux. Ses solutions permettent de réduire l'impact négatif de certaines industries très polluantes telles que la pêche, l'aquaculture et les croisières maritimes. L'année 2022 a été marquée par la poursuite de notre engagement rapproché avec la société au travers de plusieurs interactions.

Avancées RSE

En début d'année, nous avons échangé avec la directrice RSE de Vow afin de revenir sur nos engagements depuis notre entrée au capital et pour faire suite à leur participation à l'Atelier Stratégie Climatique, dans le cadre de nos Rencontres du Climat et de la Biodiversité 2021. Nous avons demandé à Vow de formaliser sa politique environnementale, de mettre en place un processus de sélection et d'audits extra-financiers de ses fournisseurs, et d'élire un administrateur indépendant au sein de son conseil d'administration. Nous avons pu constater que l'entreprise était mobilisée et que nos recommandations de 2021 étaient en bonne voie pour être déployées en 2022.

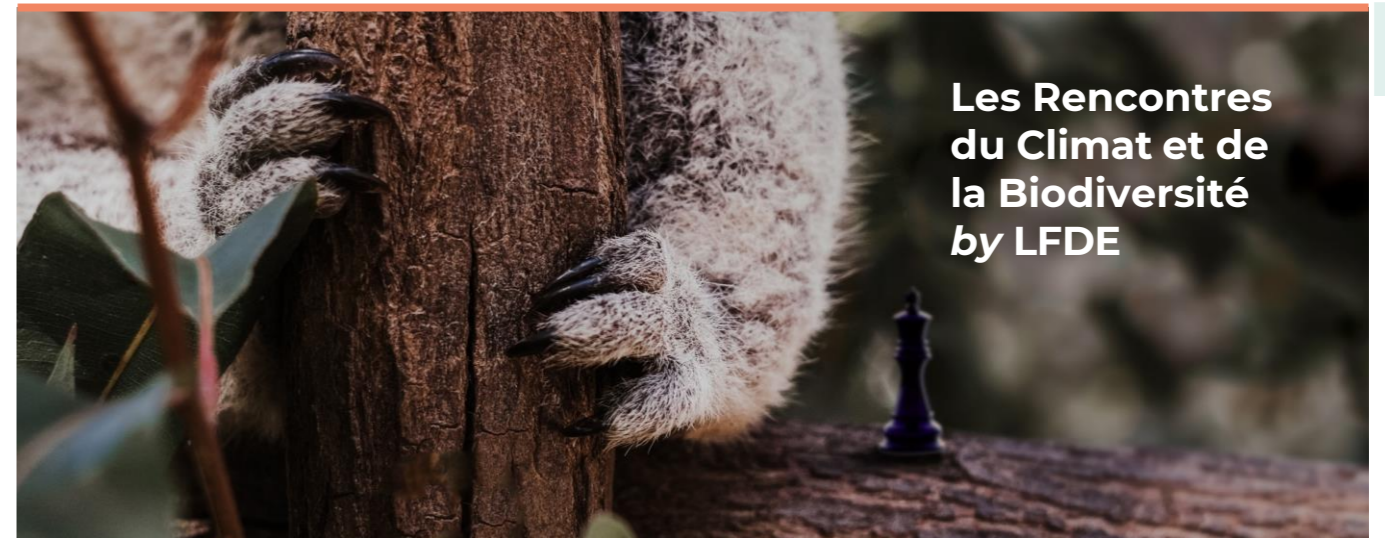
Assemblée Générale

Nous avons contacté Vow afin de leur faire part des raisons de nos votes d'opposition lors de l'AG 2022. Cet échange a été l'occasion d'expliquer pourquoi nous étions opposés aux résolutions liées aux politiques de rémunération des dirigeants du groupe. D'une part, nous souhaitons qu'un schéma de rémunération variable à court terme soit mis en place pour l'ensemble des membres du comité exécutif et qu'il soit lié à des critères de performance, avec une période d'acquisition d'au moins 3 ans. D'autre part, nous avons justifié notre vote contre leur résolution dite « bundle », ne laissant pas la possibilité de se prononcer sur la légitimité de chacun des administrateurs de façon indépendante.

Engagement long terme

Satisfaits de l'avancée de Vow sur nos différents engagements, nous avons proposé un accompagnement de long terme à l'entreprise pour améliorer ses pratiques sur quelques sujets matériels. Nous avons ainsi exposé plusieurs axes de progrès à moyen terme auprès de la directrice RSE :

- Fournir plus de détails sur les critères ESG utilisés dans la sélection des fournisseurs.
- Publier le nombre d'audits (avec % de COGS*) dans le rapport annuel.
- Utiliser des audits externes (type Ecovadis) comme outil complémentaire aux audits internes
- Publier leurs émissions de GES du scope 3
- Calculer et publier des indicateurs d'impact liés à l'activité : tonnes de CO₂ évitées et volume de déchets et d'eau traités.



Les Rencontres du Climat et de la Biodiversité by LFDE

Pour cette deuxième édition, La Financière de l'Échiquier a réuni experts, entreprises et clients afin de mobiliser l'ensemble de son écosystème, stimuler l'échange de bonnes pratiques et dégager des pistes concrètes de travail pour lutter contre le changement climatique et préserver la biodiversité.

Ces Rencontres s'inscrivent dans le cadre de l'ambitieuse stratégie Climat et Biodiversité adoptée par LFDE en 2021. Elles permettent de consolider notre démarche d'engagement auprès de nos parties prenantes.

3 ateliers de travail ont été organisés :

1. TAXONOMIE EUROPÉENNE : Echanges sur les difficultés rencontrées liées aux évolutions réglementaires : passage de l'éligibilité à l'alignement, révisions des textes... Les investisseurs ont notamment mis en avant la nécessaire pédagogie dont devraient faire preuve les entreprises dans leurs communications.

Entreprises participantes :

Air Liquide, Elis et Thermador Groupe

2. TRANSITION JUSTE : Echanges autour d'une transition climatique « juste ». Les entreprises et investisseurs ont mis en avant des solutions pour aborder les enjeux de formation, de stratégie d'accès et d'implication des différentes parties prenantes (salariés, communautés locales...). Le rôle des gouvernements au travers de la réglementation a été mis en exergue.

Iberdrola, Acciona Energie et EDF

3. BIODIVERSITE & FORÊTS : Echanges sur les bonnes pratiques du secteur comme les certifications et leurs spécificités ou encore l'utilisation à haute valeur ajoutée du bois. La réglementation et les obligations de reporting incitent à davantage de transparence, amenant à une amélioration des pratiques au sein du secteur.

SIG et Borregaard

4 Un positionnement engagé sur l'impact

L'intégration croissante des critères ESG dans la gestion d'actifs a réorienté une partie des flux de capitaux vers les entreprises les plus vertueuses. Cette dynamique est soutenue par les plans de relance en faveur de la croissance verte et par certaines réglementations, à l'image de la taxonomie européenne.

Ces nouvelles variables pourraient toutefois aboutir à la survalorisation de certains actifs considérés comme "verts" ou "à impact", ou dont la contribution aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU est très visible. Aussi, sommes-nous particulièrement vigilants au risque de "bulle verte".

Depuis sa création, EPIE a adopté un positionnement singulier dans la sélection des entreprises. Ce positionnement permet de valoriser celles dont les impacts positifs ne sont pas toujours identifiés par le marché. Pour cela, nous sélectionnons les valeurs selon deux types d'impact : **DIRECT** et **INDIRECT**.

Les entreprises générant des impacts positifs indirects sont souvent moins financées. Notre financement soutient donc leur stratégie vers plus d'impact au cœur de leur *business model*. Nous communiquons en toute transparence notre classification de chaque entreprise en portefeuille au sein de l'annexe 4.

IMPACT DIRECT

15 entreprises
dont AstraZeneca, Vow, SCA,
Experian...

Sociétés pour lesquelles l'impact est issu de l'utilisation directe par les utilisateurs finaux de leurs produits et services.

Les impacts de ces entreprises sont généralement bien identifiés par le marché, car ces sociétés opèrent dans des secteurs porteurs d'impact - santé, assurance, mobilité durable, énergies renouvelables, etc.

IMPACT INDIRECT

18 entreprises
dont L'Oréal, Esker,
Adevinta, Wavestone...

Sociétés qui ont un impact en amont, le long de la chaîne de valeur :

- Via des produits ou services permettant d'améliorer l'impact le long de la chaîne de valeur de leurs clients BtoB,
- Celles dont la conception de produits a un impact positif via des démarches ambitieuses d'écoconception ou de neutralité carbone.

Ces impacts moins identifiés par le marché ont une portée significative, mais plus indirecte. Ils favorisent la transformation du tissu productif.

5 Une participation active à l'essor de l'investissement à impact coté

L'investissement à impact sur les marchés cotés en pleine expansion

Cette pratique n'étant pas encore mature, nous sommes convaincus que son déploiement doit s'inscrire dans un cadre exigeant, pour se développer en toute crédibilité et favoriser la réorientation des flux financiers vers des entreprises apportant des réponses aux enjeux environnementaux et sociaux. Pour cela, nos équipes se mobilisent pour contribuer aux réflexions et travaux de place afin de promouvoir les meilleures pratiques d'investissement à impact coté.

En 2022, nous avons participé à 12 groupes de travail dont 2 sur l'investissement à impact :

◆ Impact Investing in Listed Equities by Global Impact Investing Network (GIIN)

Ce groupe de réflexion réunit une soixantaine d'investisseurs sur la transposition dans les marchés cotés des principales caractéristiques de l'investissement à Impact du GIIN, initialement pensées pour les marchés non cotés.

◆ Une définition commune de l'impact par l'Institut de la Finance Durable (ex Finance For Tomorrow)

2020 a été marquée par le début des travaux du FIR et France Invest sur la définition de l'impact. En 2021 et 2022, des déclinaisons de ce travail ont été réalisées par l'Institut de la Finance Durable. LFDE a contribué aux débats au sein de plusieurs sous-groupes, notamment ceux portant sur la charte d'impact et la formulation de propositions pour une déclinaison « impact » du label ISR de l'Etat français.

Pédagogie et Rayonnement

Nous avons un rôle à jouer pour sensibiliser nos clients à l'investissement à impact. Pour cela, nous avons conçu plusieurs initiatives pédagogiques :



L'École de l'ISR & du Climat by LFDE

Ces deux programmes sont destinés à sensibiliser nos clients à la finance responsable et au climat.

- > Plus de 300 personnes ont été formées à l'Ecole de l'ISR en 2022 et plus de 2 067 depuis sa création en 2019 !
- > 124 personnes ont été formées à l'Ecole du Climat créée en 2022.



Le Podcast « Un pied devant l'autre »

Ce podcast pédagogique sur la finance responsable donne la parole à divers experts pour guider les auditeurs souhaitant aligner leurs valeurs avec leurs investissements.

10 épisodes, dont un spécialement dédié à la finance à impact, avec déjà plus de 6 629 écoutes !



La presse en parle

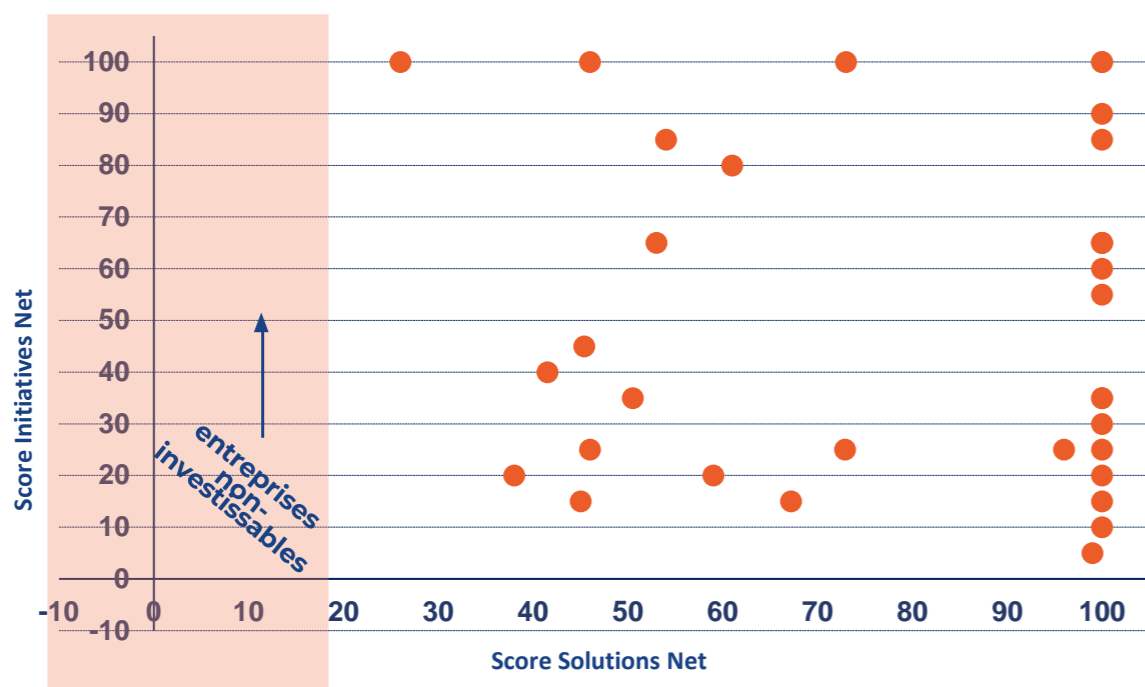
Plus de 80 retombées presse en 2022 ainsi que plusieurs événements dédiés à l'OPC et à l'impact. Une belle visibilité qui marque l'importance croissante à ces sujets.

Contribution positive aux ODD

L'évaluation des impacts de l'OPC peut être réalisée de façon agrégée à l'échelle du portefeuille, ou au niveau de chaque entreprise. Cette étape est essentielle, puisqu'en qualité d'investisseur à impact, la redevabilité auprès des investisseurs finaux est d'une importance capitale.

Les scores Solutions et Initiatives (pages 8 et 9) constituent le cadre d'analyse propriétaire de la contribution des entreprises en portefeuille aux ODD utilisé par EPIE.

La moyenne de ces deux scores est appelée « Score ODD ».



Impacts climatiques des entreprises à l'échelle du portefeuille

	Intensité carbone moyenne pondérée (en teqCO ₂)	Intensité moyenne pondérée des émissions économisées (en teqCO ₂)	Part verte éligible*	Trajectoire Climatique
Portefeuille	92,2 ★	8,1	44,9% ★	1,9°C ★
Indice	199,0	14,9 ★	19,2%	2,7°C

Source : Carbon4 Finance – Données au 31/12/2022 avec un taux de couverture compris entre 96% et 99% – Voir méthodologie en annexe 5.

★ = meilleure performance

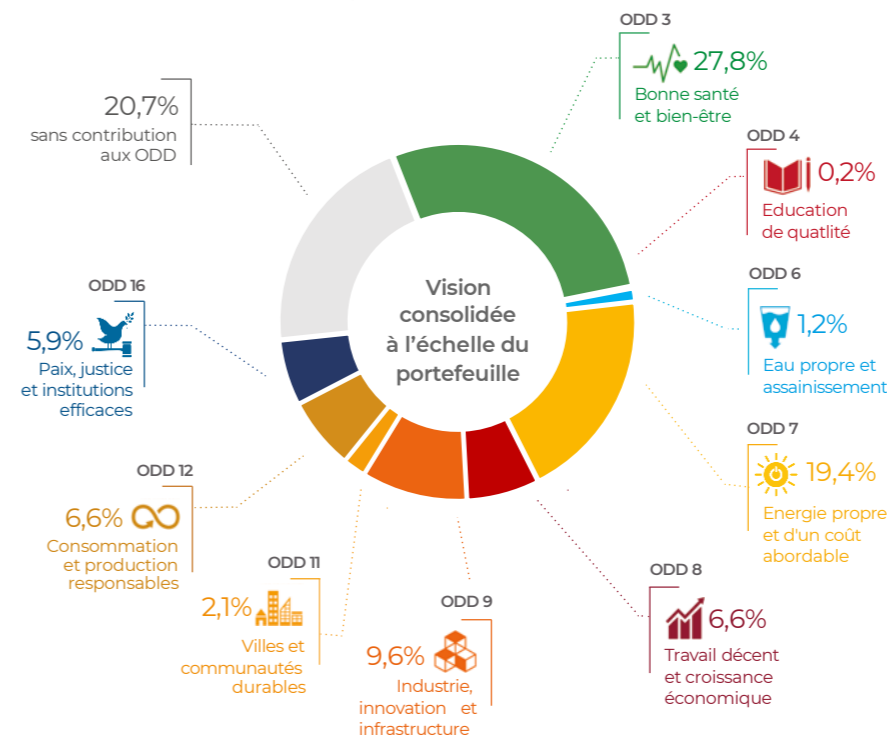
* Selon la méthodologie C4F, cela est un proxy de l'éligibilité à la Taxonomie Européenne.

ENGAGEMENT

EPIE s'engage à avoir une intensité carbone moyenne pondérée selon la méthode WACI (Weighted Average Carbon Intensity) de Carbon4 Finance inférieure à celle de son indice de référence.

Si Echiquier Positive Impact Europe était une entreprise...

... **79,3%** de son chiffre d'affaires contribueraient positivement aux 9 ODD orientés *business* (vs. 73,5% en 2021 et 75,0% en 2020).

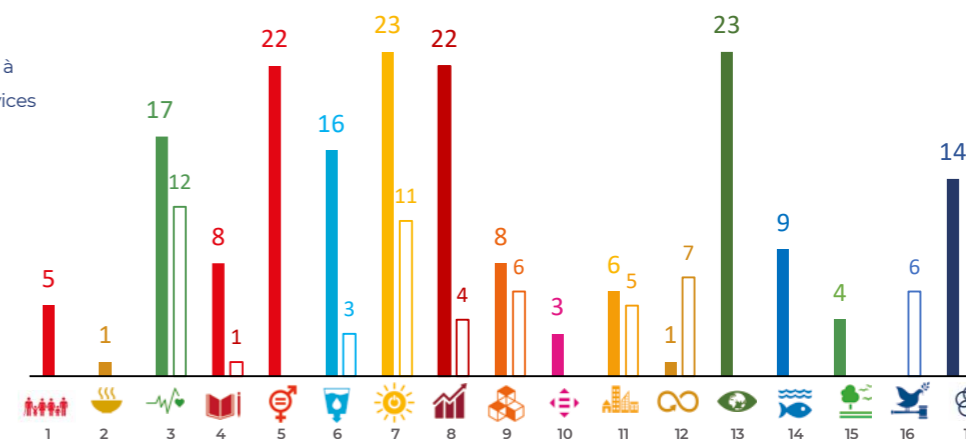


Méthodologie : Pour chaque ODD, la part du CA générée par une entreprise est multipliée par son poids en portefeuille. Les contributions sont ensuite agrégées par ODD.

Clef de lecture : « Si Echiquier Positive Impact Europe était une entreprise, 27,8% de son chiffre d'affaires contribueraient à l'ODD 3. »

Nombre d'entreprises qui contribuent à chaque ODD par leurs produits et services et leurs initiatives :

Score Initiatives : ■
Score Solutions : □



au 31/12/2022

17 entreprises en portefeuille contribuent par leurs initiatives à la réalisation de l'ODD 3. Elles ont par exemple déployé des campagnes de prévention sur des thèmes comme l'alcoolémie et les maladies transmissibles auprès de la société civile, ou harmonisé les avantages sociaux de leurs collaborateurs dans tous les pays où elles sont implantées.

12 entreprises en portefeuille contribuent à l'ODD 3 grâce à leurs produits et services, que ce soit en commercialisant des traitements contre différentes maladies, des produits assuranciers ou en développant des dispositifs médicaux.

Source : LFDE - Données au 31/12/2022

2 Impact et rémunération

À partir de 2022, nous avons intégré des **objectifs d'impact ex ante dans la politique de rémunération variable des gérants de nos OPC à impact**. Ces objectifs seront mesurés sur une période de 3 ans. Cette démarche, vise à renforcer l'intentionnalité d'EPIE et à aligner nos intérêts avec ceux de nos clients, sur la thèse d'impact de l'OPC. Les **2 objectifs d'impact sont équipondérés**.

La part concernée est indexée sur les objectifs d'impact ex ante et fonctionne de **façon progressive et linéaire avec un seuil minimal** à partir duquel le gérant commencera à percevoir une partie de cette rémunération variable.

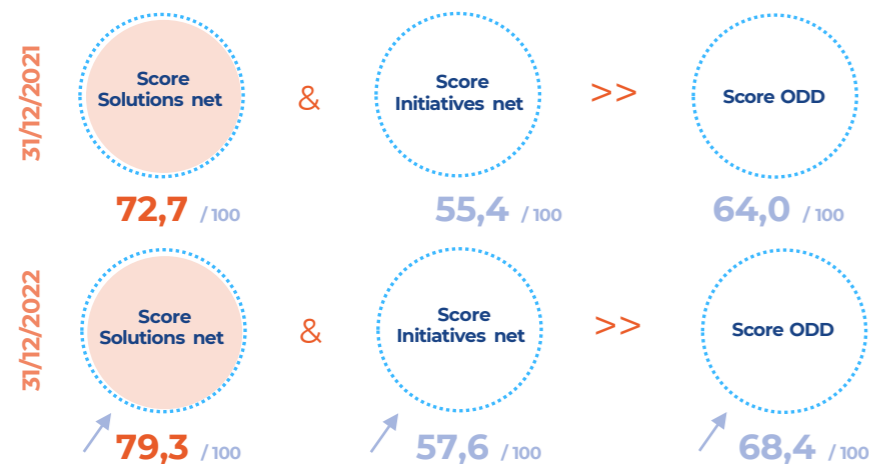
Par exemple, à partir d'une augmentation de 5 à 6 points du Score Solutions, il percevra la moitié de l'enveloppe liée à cet objectif. Il ne touchera rien en-deçà.

La finalité de cette démarche est d'inciter les gérants à améliorer le Score Solutions des entreprises en portefeuille, en les engageant sur leurs contributions aux ODD. Chaque année sera communiqué dans ce rapport d'impact notre état d'avancement dans l'atteinte de ces objectifs. Le point de départ de la mesure de ces objectifs est le 31/12/2021.

Sur 3 ans (2022/2024)
les objectifs sont :

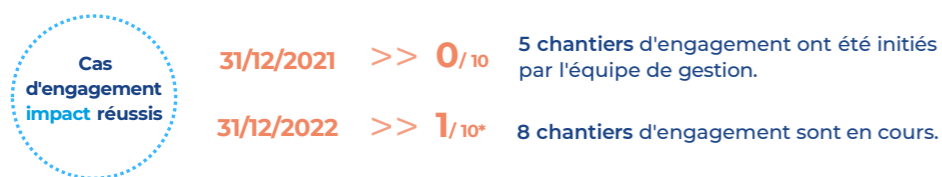


1. Score Solutions d'EPIE



Le Score Solutions net moyen pondéré à atteindre le 31/12/2024 sera donc de **82,7/100**.

2. Cas d'engagement d'EPIE



Un cas d'engagement réussi doit permettre de faire progresser l'entreprise sur l'une des **dimensions de l'impact** du Score Solutions. La contribution de LFDE doit être démontrée, notamment grâce à la retranscription des échanges entre l'entreprise et l'équipe de gestion, ainsi qu'à leur récurrence. L'atteinte de cet objectif sera **suivie et validée** de manière **indépendante** par le Conseil d'Administration de la SICAV Echiquier Impact et l'équipe de Recherche IR de LFDE.

* Sous réserve de validation par le Conseil d'Administration de la SICAV.

Impact des entreprises investies

Nous avons décidé d'illustrer l'impact des entreprises investies par une série de « ZOOM ODD ». Ils visent à mettre en lumière la contribution des entreprises du portefeuille d'Echiquier Positive Impact Europe, au 31/12/2022, aux 4 ODD les plus représentés dans le fonds parmi les 9 ODD utilisés au sein du Score Solutions. Chaque zoom porte sur le cas concret d'une entreprise et illustre ses contributions à l'ODD en question. Ces focus présentent l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesurabilité de la contribution de chaque entreprise.

Les informations présentées sont issues des dernières publications des entreprises ou de l'analyse et du dialogue des équipes de LFDE avec ces dernières. Sauf indication contraire, les données utilisées se rapportent à l'exercice 2022. Ces données sont susceptibles de varier dans le temps.

Les notes ESG ainsi que les Scores Solutions et Initiatives sont les derniers scores disponibles, sachant que les analyses sont mises à jour tous les 2 ans. Il en va de même pour le pourcentage de chiffre d'affaires contribuant aux ODD, qui est celui collecté à la date de l'analyse. Compte tenu de la périodicité des analyses, les données sous-jacentes les plus anciennes se rapportent à l'exercice 2020.

Nous avons également voulu aller plus loin dans l'analyse de la contribution positive des entreprises en portefeuille aux ODD, en présentant, en annexe, sous forme de tableau, l'analyse par cible, réalisée par les équipes de LFDE, pour chacune des entreprises.

Les contributions négatives aux ODD citées de certaines entreprises en portefeuille font également l'objet d'un encart dédié.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans le compartiment ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société mais que le compartiment cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la stratégie de gestion.

Bonne santé et bien-être

Zoom Portefeuille

12 entreprises en portefeuille contribuent à l'ODD 3 par leurs produits et services et 17 par la conduite de leurs activités.

Zoom Entreprise



Novo Nordisk est une entreprise pharmaceutique danoise, leader des traitements des maladies chroniques, principalement le diabète de type 1 et 2, mais aussi l'obésité et l'hémophilie.

Note ESG **7,2/10** / Score Solutions net **100/100** + Score Initiatives net **100/100** >> Score ODD net **100/100**

intentionnalité

- ◆ **100% du CA** sont réalisés dans la prévention et le traitement des maladies non transmissibles contribuant à la cible 4 de l'ODD 3.
- ◆ **Mission** : Faire en sorte que les personnes vivant avec une maladie chronique puissent vivre pleinement leur vie.
- ◆ **Objectif** : Aller toujours plus loin en matière de traitement du diabète et développer une gamme innovante de solutions de traitement de l'obésité.

additionnalité

- ◆ **Accessibilité** : Stratégie *Defeat Diabetes* axée sur l'innovation et l'accessibilité des traitements du diabète, notamment grâce à 6 programmes favorisant l'accès aux soins.
- ◆ **Prévention** : Programme de prévention *Cities Changing Diabetes* déployé dans 45 villes en 2022.

En 2022...

mesure d'impact

- ◆ **36,3M de patients bénéficiant** de leurs solutions pour le diabète, soit +1,7M par rapport à 2021, dont 5,5M grâce à un programme dédié à l'accès aux soins
- ◆ **41 033 enfants défavorisés** ont bénéficié du programme *Changing Diabetes®*, soit +29% vs 2021. L'objectif du groupe est de toucher **100 000 enfants** d'ici 2030

Contribution négative

La société Aalberts écope d'un malus de 3 points sur son Score Solutions pour l'ODD 3 car environ 3% de son chiffre d'affaires sont réalisés dans des activités liées à la vente de boissons alcoolisées.

Zoom

Via son *Patient Assistance Program*, Novo Nordisk fournit des médicaments gratuits contre le diabète aux personnes dans le besoin. Plus de 63 000 personnes aux Etats-Unis ont ainsi reçu de l'insuline gratuite en 2022. Le programme a notamment été étendu pour offrir de l'insuline aux personnes touchées par une perte d'emploi due au Covid-19.

Énergie propre et d'un coût abordable

Zoom Portefeuille

11 entreprises en portefeuille contribuent à l'ODD 7 par leurs produits et services et 23 par la conduite de leurs activités.

Zoom Entreprise



Leader mondial des matériaux semi-conducteurs innovants, Soitec joue un rôle clé dans l'industrie de la microélectronique en offrant des solutions inédites et compétitives pour poursuivre la miniaturisation des puces, augmenter leurs performances et réduire leur consommation d'énergie.



intentionnalité

- ◆ **100% du CA** sont réalisés dans les énergies propres et l'efficacité énergétique contribuant à la cible 3 de l'ODD 7.
- ◆ **Mission** : « *Nous sommes le terrain innovant de technologies intelligentes et économes en énergie, qui transforment durablement nos vies quotidiennes* ».
- ◆ **Objectif** : Une ambition affichée de contribuer à la transition vers une économie durable par l'innovation.

additionnalité

- ◆ **Efficacité énergétique** : Les produits de Soitec permettent d'améliorer l'efficacité énergétique des appareils électroniques tout en améliorant leur performance. Utilisés par 80% de la population mondiale, ils sont essentiels à l'atteinte de l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5°C d'ici 2050.
- ◆ **Innovation** : Plus de 3 700 brevets actifs déposés dont 283 en 2021-2022.

mesure d'impact

- ◆ **1 144 000 teqCO₂ évitées** sur l'année 2021-2022 via les économies d'énergie réalisées par l'utilisation des produits Soitec dans leurs applications finales comme les smartphones
- ◆ **Réduction de 41%** des consommations d'énergies par unité produite depuis 2016.
- ◆ **11% du chiffre d'affaires** consacrés à la Recherche & Développement

En 2022...

Contribution négative

La société Spie écope d'un malus de 7 points sur son Score Solutions pour l'ODD 7 car près de 7% de son chiffre d'affaires sont réalisés dans des activités liées aux énergies fossiles.

Zoom

Soitec a mis en place plusieurs initiatives d'éco-conception, notamment pour son nouveau produit SmartSiC, permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 000 tCO₂ pour 500 000 wafers produits.

Industrie, innovation et infrastructure

Zoom Portefeuille

6 entreprises en portefeuille contribuent à l'ODD 9 par leurs produits et services et 8 par la conduite de leurs activités.

Zoom Entreprise

ASML

ASML est une entreprise basée aux Pays-Bas qui conçoit et fabrique du matériel de lithographie destiné à l'industrie des semi-conducteurs.



intentionnalité

- ◆ **100% du CA** réalisés via la fabrication de machines de lithographie permettant de réduire la taille des semi-conducteurs, ainsi que leur consommation énergétique.
- ◆ **Mission** : « Libérer le potentiel des personnes et de la société en poussant la technologie vers de nouvelles limites. »
- ◆ **Objectif** : D'ici 2025, réduire de 60% la consommation d'énergie par plaquette, par rapport à 2018, grâce à de nouvelles machines.

additionnalité.

- ◆ **Investissements** : Création avec plusieurs partenaires du fonds DeepTechXL doté de 85M€ pour investir dans des entreprises innovantes à impact environnemental positif.
- ◆ **Pédagogie** : 14M€ investis et 4180 heures de mentorat pour soutenir des start-up et scale-up dans le secteur des hautes technologies.
- ◆ **Innovation** : 14,7M€ de contribution à des projets de recherche au sein de l'Union Européenne.

mesure d'impact

- ◆ **345 systèmes lithographiques** vendus
- ◆ **95% des systèmes** vendus au cours des 30 dernières années sont toujours en fonctionnement
- ◆ **87% de taux de réutilisation** des pièces renvoyées en usine
- ◆ **3,3Mds€ de dépenses en R&D** - +27,7% par rapport à 2021

En 2022...

Contribution négative

Munters écope d'un malus de 10 points sur son Score Initiatives en lien avec l'ODD 9 (cible 5) en raison de dépenses de R&D, en pourcentage de son chiffre d'affaires, nettement inférieures à la moyenne du secteur.

Zoom

ASML s'est engagé dans une démarche d'économie circulaire en créant une offre de produits reconditionnés et en s'assurant de la réparabilité de ses machines. A la fin de l'année 2022, ASML a remis à neuf et revendu plus de 540 systèmes de lithographie.



ODD 12



ODD 12

Consommation et Production responsable

Zoom Portefeuille

7 entreprises en portefeuille contribuent à l'ODD 12 par leurs produits et services et 1 par la conduite de ses activités.

Zoom Entreprise

CRODA

Croda est l'un des principaux fabricants mondiaux de produits chimiques. Ses produits sont utilisés par le secteur pharmaceutique, dans l'énergie ou encore pour la protection des cultures.



intentionnalité

- ◆ **38% du CA** réalisés dans la vente de produits issus de matériaux bruts biosourcés, contribuant ainsi à la cible 2 de l'ODD 12.
- ◆ **Mission** : « Une science intelligente pour améliorer la vie. »
- ◆ **Objectif** : Utiliser 75% de matières premières biologiques biosourcées d'ici 2030.

additionnalité

- ◆ **Innovation** : Plus de 1 500 brevets déposés, répartis sur 250 familles de brevets.
- ◆ **Ecosystème** : Un modèle d'innovation ouvert et collaboratif qui intègre plus de 500 partenaires externes.
- ◆ **Accessibilité** : Contribution au développement de 17 des 24 vaccins considérés prioritaires par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

mesure d'impact

- ◆ **59,4%** de matières biologiques biosourcées
- ◆ **687 926 teqCO₂ évitées** grâce aux produits de Croda
- ◆ **53 486 hectares** de terres économisées avec le programme d'amélioration du rendement des cultures
- ◆ **2 technologies de rupture** lancées en 2022 qui protègent la biodiversité et atténuent l'impact du changement climatique et la dégradation des sols

En 2022...

Contribution négative

Aucune entreprise en portefeuille ne contribue négativement à l'ODD 12 par ses produits et services et/ou initiatives.

Zoom

A travers le projet *Flue2Chem Innovate UK*, Croda collabore avec d'autres acteurs de l'industrie de la chimie au Royaume-Uni pour démontrer la faisabilité technique et économique de la production d'agents de surface alcoylés à partir de carbone (CO₂). Cela permettrait une transformation durable de l'industrie chimique.

Annexes

Annexe 1 - Démarche de progrès de l'OPC

Notre démarche d'investisseur à impact se veut sincère, pragmatique et en amélioration continue afin de suivre les évolutions du cadre de place sur l'impact et de renforcer la qualité de notre approche, d'année en année.

Nous souhaitons ainsi faire preuve de transparence sur les travaux engagés pour l'année 2023, ayant pour but de nourrir l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesurabilité de cet OPC et de renforcer ainsi la robustesse de la démarche d'impact.

À ce titre, nous avons identifié 4 sujets constituant une base de travail pour l'année 2023 :

Théorie du changement

La **théorie du changement** correspond à la stratégie de planification d'actions, reliées par une chaîne causale depuis la décision initiale de l'acteur financier jusqu'à l'impact pour le bénéficiaire final*. Bien que la théorie du changement de l'OPC ait été déterminée lors de son lancement, **nous souhaitons à présent la formaliser**. Cette formalisation nous permettra de mieux expliciter la chaîne causale (ressources, produits, résultats...) permettant à l'OPC de produire les impacts escomptés.

Rémunération & Engagement

Parmi les deux indicateurs d'impact ex ante retenus, l'un porte sur la réussite de 10 cas d'engagements sur l'impact. Les caractéristiques de « réussite » ont été définies au préalable. Pour qu'il soit éligible :

- L'engagement doit permettre de faire progresser l'entreprise sur l'une des dimensions de l'impact du Score Solutions.
- La contribution de LFDE doit être démontrée, notamment grâce à la retranscription des échanges entre l'entreprise et l'équipe de gestion, ainsi qu'à leur récurrence.

Malgré cela, la part soumise à interprétation est importante. De ce fait, **un travail de suivi** aura lieu en 2023 avec l'appui du Conseil d'Administration de la SICAV Echiquier pour valider les thèmes d'engagement, identifier l'état d'avancement des actions entreprises et leur potentielle réussite.

Au-delà de ces exemples, nous continuons d'améliorer notre méthodologie d'impact en restant attentifs à l'évolution des standards ou encore à l'émergence de nouveaux indicateurs.

Groupes de travail

Nous nous **mobilisons afin de contribuer aux réflexions et travaux de place** afin de promouvoir les meilleures pratiques d'investissement à impact coté. Au travers de ce partage mutuel, nous **souhaitons implémenter progressivement les pratiques de pointes qui émergent** dans notre propre démarche. Cela est notamment le cas des enseignements des groupes de travail du GIIN et de l'Institut de la Finance Durable.

Institut de la Finance Durable

L'Institut de la Finance a lancé en 2021 plusieurs groupes de travail avec les acteurs de l'investissement à impact ayant abouti à la publication de différents livrables dont une charte d'impact et une grille d'évaluation du potentiel de contribution d'un fonds à la transformation durable.

Ayant contribué à ses travaux, nous souhaitons **faire preuve de transparence** en publiant sur notre site internet, le détail de notre réponse à cette grille ainsi que les résultats obtenus pour chacun de nos OPC à impact. Des travaux étant encore en cours pour finaliser la déclinaison « actions cotées » de cette grille, nous nous efforcerons d'implémenter les actions nécessaires afin d'obtenir le score minimal requis. Cela sera notamment une opportunité pour identifier les pratiques sur lesquelles nous pouvons encore progresser.

*Source : Institut de la Finance Durable

En 2019, le Parlement européen a mis en place le règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), encadrant les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers.

Selon SFDR, les fonds ayant un **objectif d'investissement durable** et dont l'objectif est d'avoir un impact positif mesurable sur l'environnement et la société peuvent être classifiés « **article 9** ». Ils se différencient des fonds classifiés « article 8 » qui ne font que promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales.

Pourquoi avons-nous classifié l'OPC EPIE « Article 9 » ?

L'OPC répond aux 3 conditions requises par SFDR

Contribuer à un objectif environnemental ou social

✔ **Objectif environnemental et social** > 100% des entreprises en portefeuille sont soumises à un filtre impact propriétaire permettant de s'assurer de leur contribution à la thèse d'impact du fonds*. (p.8 et 11)

✔ **Taxonomie** > EPIE investit dans **des sociétés dont une partie des activités est éligible à la taxonomie européenne**. A ce stade, l'OPC s'engage à un pourcentage d'alignement de 0% avec la Taxonomie européenne. (p.23 et 23)

✔ **Alignement avec la thèse d'impact** > Des **indicateurs d'impact ex ante** soutenant la thèse d'impact reliés à un supplément de **rémunération variable pour les gérants** ont été définis. (p.24)

✔ **Mesurer l'atteinte des objectifs** > Nous mesurons annuellement l'atteinte des **indicateurs d'impact ex ante** inclus dans la politique de rémunération des gérants. EPIE s'engage également à **surperformer son indice référence sur deux indicateurs dont l'intensité carbone**. (p.22 et 24)

Ne pas causer de préjudices environnementaux et sociaux importants

Le choix de chaque société en portefeuille repose sur 3 filtres complémentaires et la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) qui permettent de ne pas causer de tels préjudices par nos investissements :

✔ **Exclusions** > Une **politique d'exclusion sectorielle et normative** exigeante permet de réduire l'exposition du fonds à des préjudices sociaux et environnementaux. (p.10)

✔ **Analyse ESG** > L'analyse systématique de chaque société nous permet d'investir uniquement dans des entreprises **qui maîtrisent leurs impacts environnementaux et sociaux**. Cette analyse prend en compte les principales incidences négatives (p.11)

✔ **Analyse Impact** > Le Score impact d'EPIE est un **Score net** qui intègre les externalités sociales et environnementales négatives des entreprises à tous les niveaux de leurs activités. Il permet de ne sélectionner que les entreprises qui ont un impact positif significativement plus important que leur impact négatif. (p.8 et 9)

✔ **Principales Incidences Négatives (PAI)** > EPIE prend en compte, par différents pans de sa démarche d'investissement responsable, les PAI de ses investissements sur les facteurs de durabilité, au travers de **14 indicateurs obligatoires et 2 additionnels**.

Démontrer de bonnes pratiques de gouvernance

La gouvernance est au cœur de notre analyse :

✔ **Bonnes pratiques de Gouvernance** > Une **note ESG minimale** de 6,5/10 (dont 62% reposent sur la gouvernance) est nécessaire pour intégrer le portefeuille d'EPIE, permettant de s'assurer des bonnes pratiques de gouvernance des entreprises (structures de gestion saines, rémunération...). (p.11)

✔ **Gouvernance et Controverses** > Une attention particulière est portée à l'analyse des controverses, qui prennent souvent source dans une gouvernance de mauvaise qualité. EPIE s'engage à obtenir **un meilleur score de controverses ESG que celui de son indice de référence**. Le score de Controverses ESG mesure le niveau de sévérité des controverses d'une entreprise. (p.11)

✔ **Investissement Durable** > **100% des investissements**** sont réalisés dans des actifs considérés comme des investissements durables, au sens de SFDR.



Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter [l'annexe pré-contractuelle](#) ainsi que la [publication d'informations en matière de durabilité](#) (recommandé par l'article 10 du règlement SFDR) de l'OPC.

* Accompagner les entreprises européennes contribuant au travers de leurs produits et services, mais également de leurs opérations, aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

** hors liquidités et dérivés de couverture

L'Institut de la Finance Durable (ex Finance for Tomorrow) a lancé en 2021 plusieurs groupes de travail avec les acteurs de l'investissement à impact de la Place de Paris. Ceux-ci ont abouti à la publication d'une charte d'impact et d'une **grille d'évaluation du potentiel de contribution d'un fonds à la transformation durable**.

Complémentaires, ces outils visent à favoriser le développement d'une finance à impact exigeante et transparente et à harmoniser les pratiques de Place en la matière.

Pourquoi et comment EPIE s'inscrit-il dans le cadre proposé par l'Institut de la Finance Durable ?

L'OPC répond aux 10 principes de la [Charte d'Impact](#) et a obtenu un score de plus de 70% à la première version de la [grille d'évaluation du potentiel de contribution d'un fonds à la transformation durable](#).

Voici comment EPIE respecte opérationnellement les 10 principes de la Charte :

Intentionnalité

✔ **Principe 1** > L'intentionnalité est appliquée à l'ensemble des investissements du portefeuille puisque la méthodologie propriétaire Score Impact s'applique à 100% du portefeuille. (p.8 et 11)

✔ **Principes 2 et 3** > Deux objectifs d'impact ex ante ont été définis. Ces objectifs seront évalués sur 3 ans. Au sein de notre doctrine d'impact et de nos méthodologies sont exposés le niveau d'action (produits et services ou conduite des opérations) de chaque objectif d'impact. (p.24)

✔ **Principe 4** > Les externalités négatives sont prises en compte tout au long du processus d'investissement, que ce soit au travers de la politique d'exclusion, de l'analyse ESG, d'un score d'impact "net" ou encore du malus lié aux controverses. (p.9-11)

Additionnalité

✔ **Principes 5 et 6** > La démarche d'additionnalité de l'OPC repose sur plusieurs piliers : un positionnement singulier sur l'impact avec un investissement dans des entreprises ayant un impact direct et/ou indirect, une détention longue des titres en portefeuille ainsi qu'un engagement rapproché avec les entreprises investies. Les moyens mis en œuvre pour maximiser les impacts positifs recherchés et minimiser les externalités négatives sont décrits dans le rapport d'impact annuel de l'OPC. (p.15-21)

Mesurabilité

✔ **Principes 7 et 8** > L'évaluation des impacts est réalisée de façon agrégée à l'échelle du portefeuille, par ODD et à l'échelle de chaque entreprise. Les taux de couverture des indicateurs sont systématiquement communiqués. (p.22-31)

✔ **Principe 9** > Un rapport d'impact est publié annuellement pour l'OPC. Ce rapport est co-construit avec les experts indépendants du cabinet Better Way qui apportent une vision critique sur les méthodologies et contenus, et procèdent à un travail de vérification des chiffres afin d'apprécier la sincérité des informations fournies dans le rapport. Ce travail de vérification couvre entre 20 et 50% des données consolidées. (p.44)

Alignement des intérêts

✔ **Principe 10** > Nous avons intégré des objectifs d'impact ex ante dans la politique de rémunération variable des gérants de nos OPC à impact en 2021. Ces objectifs seront mesurés sur une période de 3 ans. Le montant associé représente un surplus maximum de 20% de la rémunération variable des gérants. Ce seuil est en dessous des 25% requis, mais non discriminant puisque l'OPC a été créé avant janvier 2023. Nous menons toutefois une réflexion sur le sujet, identifié comme axe de progrès. (p.24)

Grille d'évaluation du potentiel de contribution d'un fonds à la transformation durable

Au-delà du respect des 10 principes de la Charte d'Impact, en tant qu'investisseur signataire, pour nos fonds à impact faisant partie du périmètre d'application de la charte, nous nous engageons à :

- Répondre aux questions qualifiantes de la grille, avec le niveau d'exigence requis
- Obtenir un score global de minimum 70/100.

➔ L'OPC a obtenu un score supérieur à 70/100 sur la première version de la grille*. Des travaux étant encore en cours pour finaliser la déclinaison « actions cotées » de cette grille, nous publierons sur notre site internet la grille d'évaluation pour cet OPC dans la section « Investissement Responsable », page « Pour aller plus loin », au sein de la rubrique « Documents LFDE ».

Annexe 4 - Les entreprises en portefeuille à la loupe

Entreprises	Pays	Poids en portefeuille*	Note ESG	Type d'impact	Score ODD	Score Solutions	Détails du Score Solutions par cibles	Score Initiatives	Description de l'entreprise	Contribution environnementale et sociale & Additionnalité	Année d'entrée du titre
AALBERTS INDUSTRIES		1,02%	6,5	Direct	29,0	38,0	10% 3.4 ; -3% 3.5 ; 16% 6.4 ; -8% 7.2 ; 14% 9.4 ; 9% 11.2	20,0	Groupe regroupant 28 sociétés industrielles actives sur 4 marchés finaux : bâtiments, industrie, automobile et semi-conducteurs.	Une grande majorité des produits d'Aalberts ont une fonction de réduction et d'efficacité de la consommation d'énergie et d'eau. Des analyses de cycle de vie sont menées en interne pour une partie de leurs produits et le groupe travaille à la mesure de ses émissions évitées.	2021
ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES		3,77%	7,4	Direct	82,5	100,0	100% 7.2	65,0	Producteur d'énergies renouvelables.	Groupe présent dans plus de 17 pays, spécialisé dans l'éolien on-shore, l'énergie solaire et hydraulique.	2022
ADEVINTA		2,27%	7,3	Indirect	35,5	46,0	46 % 12.5	25,0	Entreprise spécialisée dans les plateformes de petites annonces sur internet.	Les sites de petites annonces d'Adevinta tels que Leboncoin permettent l'échange de biens de seconde mains entre particuliers, réduisant ainsi la nécessité de produire de nouveaux biens.	2021
AIR LIQUIDE		4,67%	7,9	Indirect	45,2	45,4	16% 3.9 & 3.3 ; 20,5% 7.1 & 7.2 ; 9% 9.4	45,0	Leader mondial des gaz industriels pour l'industrie et la santé.	La pureté des gaz médicaux d'Air Liquide est inégalée et le savoir-faire d'intégration des procédés industriels de ses clients est l'un des plus anciens au monde.	2010
ALLIANZ		4,36%	8,1	Direct	59,0	53,0	53% 3.8	65,0	Leader mondial de l'assurance-dommage.	Allianz assure et protège ses clients contre de nombreux sinistres dont ceux liés au changement climatique.	2021
AMPLIFON		2,91%	6,9	Direct	55,0	100,0	100% 3.4	10,0	Leader du marché de distribution des aides auditives.	Amplifon vend exclusivement des prothèses auditives et des implants cochléaires, améliorant les conditions de vie des utilisateurs. L'entreprise a développé une véritable expertise au niveau des revendeurs puisque la formation des audiologistes fait partie intégrante de la stratégie.	2022
ASML		3,83%	7,8	Indirect	82,5	100,0	100 % 9.4 & 9.5	65,0	Fabricant de machines de lithographie essentielles à la production de semi-conducteurs.	Les machines de lithographie d'ASML ont la particularité de réduire la taille et la consommation énergétique des semi-conducteurs utilisés par exemple dans la fabrication des véhicules électriques et dans les énergies renouvelables. ASML contribue à un écosystème innovant via sa R&D, du mentorat pour des startups innovantes et le co-financement de projets avec l'Union Européenne.	2017
ASTRAZENECA		6,37%	7,4	Direct	100,0	100,0	100% 3.4	100,0	Groupe pharmaceutique spécialisé dans les maladies non transmissibles, proposant des traitements dans 7 domaines thérapeutiques majeurs.	Démarche de R&D ambitieuse et solutions innovantes de traitement des maladies non-transmissibles. Les produits d'AstraZeneca sont de très bonne qualité avec un faible taux de rappel des médicaments.	2018
CAREL INDUSTRIES		2,28%	6,6	Indirect	52,0	99,0	99% 7.3	5,0	Entreprise qui fournit des technologies pour le contrôle des températures et la réfrigération.	Les technologies de Carel permettent de réduire considérablement la consommation énergétique des systèmes de refroidissement, par exemple à usage des data centers.	2021
CELLNEX		3,45%	6,9	Indirect	92,5	100,0	100% 9.1	85,0	Entreprise spécialisée dans les infrastructures de télécommunication, notamment dans la gestion des pylônes de télécommunication.	Cellnex connecte plusieurs opérateurs télécoms par antenne, permettant de réduire le coût d'exploitation et donc la tarification finale du consommateur, favorisant une meilleure accessibilité. Cela optimise également le nombre d'antennes et donc leur impact sur l'environnement.	2018
CRODA		4,06%	7,9	Indirect	69,5	54,0	16% 3.4 & 3.3 ; 38% 12.2	85,0	Société de chimie, spécialisée dans les ingrédients pour la cosmétique et le secteur de la santé.	Croda produit des biostimulants qui travaillent avec les processus naturels des plantes afin de les protéger des événements extérieurs et d'améliorer leur résistance pour répondre aux enjeux de faim dans le monde.	2021
DSM		3,53%	7,9	Indirect	70,5	61,0	24 % 3.9 ; 37% 12.2	80,0	Fabricant d'ingrédients pour la nutrition humaine, animale et pour l'industrie pharmaceutique.	DSM a le portefeuille d'ingrédients nutrition et pharmaceutique le plus vaste au monde. Certains de ses produits permettent la production de matériaux de protection pour les travailleurs.	2017
EDPR ENERGIAS DE PORTUGAL RENOVAVEIS		3,43%	6,6	Direct	67,5	100,0	100% 7.2	35,0	Producteur mondial d'énergies renouvelables.	Avec 270 fermes éoliennes et 15 parcs solaires, EDPR contribue à la production d'énergie renouvelable et a démontré sa capacité à restaurer des écosystèmes, attestant de la durabilité de son modèle d'affaires.	2022
ESKER		2,81%	7,3	Indirect	60,5	96,0	96% 8.2	25,0	Groupe spécialisé dans la conception d'applications de dématérialisation.	Le groupe développe des solutions de dématérialisation qui permettent de réduire le besoin de consommables de bureau et améliore l'efficacité de ses clients.	2021
EXPERIAN		1,61%	6,5	Indirect	41,1	67,2	57,2% 8.10 ; 10% 16.9	15,0	Bureau de crédit mondial qui s'est diversifié vers des technologies d'aide à la décision, de gestion de base de données et de marketing.	Experian détient la meilleure base de données financières au monde. L'entreprise a développé un logiciel unique permettant aux particuliers de comprendre comment améliorer leur score de crédit et donc de faciliter l'accès à des financements. Elle a de plus déployé un programme d'innovation sociale pour l'éducation et l'inclusion financière dans les pays émergents.	2020
INFINEON TECHNOLOGIES		2,33%	7,4	Indirect	80,0	100,0	43% 7.3 ; 44% 11.6 ; 13% 16.9 & 16.10	60,0	Fabricant de semi-conducteurs.	Leader mondial des semi-conducteurs de puissance, très utilisés dans les véhicules électriques, les énergies renouvelables et le transport ferroviaire.	2018
LONZA		3,13%	7,1	Indirect	67,5	100,0	100% 3.3	35,0	Leader mondial de la sous-traitance pour l'industrie pharmaceutique, fabriquant notamment des molécules complexes.	Lonza contribue au développement de molécules utilisées dans la lutte contre la malaria ou l'hépatite B. Lonza est également impliqué dans la diffusion de vaccins, notamment le vaccin Moderna contre le Covid. Lonza mène également des actions d'éducation en Inde.	2019
L'OREAL		4,75%	8,2	Indirect	63,0	26,0	5% 3.4 ; 21% 12.2	100,0	Groupe industriel de produits cosmétiques.	Les engagements de l'Oréal pour une production biosourcée pourraient conduire à un changement de conception des produits cosmétiques avec un effet systémique et à réduire les externalités négatives des produits (plastique, biodiversité, ressources naturelles). Certains produits traitent de problèmes dermatologiques : maladie de peau, protection solaire, protection de la pollution.	2016



*Poids au 31/12/2022. A cette même date, le portefeuille comptabilisait 2,47% de liquidités.

Annexe 4 - Les entreprises en portefeuille à la loupe

Entreprises	Pays	Poids en portefeuille*	Note ESG	Type d'impact	Score ODD	Score Solutions	Détails du Score Solutions par cibles	Score Initiatives	Description de l'entreprise	Contribution environnementale et sociale & Additionnalité	Année d'entrée du titre
MICHELIN		1,38%	7,5	Direct	73,0	46,0	46% 11.6	100,0	Groupe familial parmi les leaders mondiaux de la fabrication et de la commercialisation de pneumatiques.	Les pneus de Michelin offrent une amélioration en termes d'adhérence, de réduction des distances de freinage et de réduction de la consommation de carburant. Michelin a aussi mis en place un système de recyclage des produits permettant des économies de caoutchouc. Le groupe travaille aussi à la réduction des déchets générés dans les sites de production.	2010
MUNTERS		2,45%	6,8	Indirect	57,5	100,0	13,9% 7.3 ; 55,5% 9.4 ; 30,7% 12.3	15,0	Groupe spécialisé dans la gestion de la qualité de l'air avec une vaste gamme d'applications : industrielles, commerciales, agricoles et énergétiques.	L'amélioration de la qualité, température et humidité de l'air permet à ses clients de réduire leur consommation énergétique mais aussi de générer d'autres impacts sociaux positifs (amélioration de la productivité, de la qualité des produits, de la santé des animaux d'élevage...). Les produits commercialisés par Munters ont une longue durée de vie, sont réparables et modernisables.	2020
NEOEN		2,31%	6,9	Direct	62,5	100,0	100% 7.2	25,0	Producteur d'énergies renouvelables (solaire et éolien) disposant d'une expertise dans le stockage de l'énergie.	Groupe présent dans plus de 15 pays, pionnier de l'offre de technologie de stockage de l'énergie. Une attention particulière est accordée aux relations avec les communautés locales au moyen d'un système de financement participatif des projets.	2018
NOVO NORDISK		7,42%	7,2	Direct	100,0	100,0	100% 3.4	100,0	Entreprise pharmaceutique proposant des traitements contre le diabète, l'obésité et l'hémophilie.	Forte dynamique d'innovation dans le traitement du diabète (stylos préremplis à injecter, GLP-1 sous forme orale) et grande fiabilité des produits. L'entreprise est engagée en faveur de la prévention et de l'accessibilité des produits.	2018
RELX		3,98%	8,2	Direct	42,8	50,5	1,5% 3.4 ; 4% 4.4 ; 13% 8.3 ; 32% 16.4 & 16.6	35,0	Maison d'édition scientifique, médicale, juridique et fiscale qui s'est développée dans la vente d'informations et d'outils d'aide à la décision.	Relx favorise l'accès à la recherche académique et scientifique. Le groupe développe notamment des outils pour faciliter l'exploitation de la recherche et développe une offre en <i>open access</i> .	2017
SAP		2,46%	7,1	Indirect	95,0	100,0	100% 8.2 & 8.4 & 8.5	90,0	Leader mondial de l'édition, du développement, de la fabrication et de la diffusion de logiciels pour les entreprises.	SAP accompagne des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs dans leur transformation digitale grâce à des logiciels parmi les plus efficaces et complets au monde.	2010
SARTORIUS STEDIM BIOTECH		3,05%	7,2	Direct	60,0	100,0	100% 3.3 et 3.9	20,0	Filiale de Sartorius AG, fabricant et commercialisant des solutions intégrées pour l'industrie biopharmaceutique, comme la production de biomédicaments (filtres, membranes et poches à usage unique).	Les produits à usage unique pour l'industrie pharmaceutique présentent des avantages écologiques importants (consommation d'énergie et d'eau). Ils améliorent aussi la productivité des clients, permettant ainsi de réduire les prix des biomédicaments et biosimilaires. Ils servent également dans des traitements plus efficaces pour certains cancers et maladies auto-immunes.	2018
SCHNEIDER ELECTRIC		1,65%	8,4	Indirect	86,5	73,0	73% 7.2	100,0	Groupe industriel international offrant des solutions de gestion de l'énergie, d'automatisation et de gestion des data centers.	Schneider Electric permet à ses clients, par ses produits et services, de réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de CO ₂ . 100% des nouveaux projets du groupe sont alignés avec des objectifs de neutralité carbone et ont un impact environnemental positif. Le groupe est fortement impliqué dans la circularité de sa chaîne de valeur.	2020
SOITEC		2,33%	6,8	Indirect	82,5	100,0	100% 7.3	65,0	Leader mondial de la fabrication de wafers SOI (Silicon On Insulator) indispensables aux semi-conducteurs.	Les produits de Soitec permettent de réduire la consommation électrique des technologies dans lesquels ils sont logés (smartphones, voitures, data centers, ordinateurs...). Ils permettent également une meilleure connectivité 5G et wifi des appareils.	2021
SPIE		2,37%	7,6	Indirect	39,5	59,0	60% 7.2 & 7.3 ; 5% 11.6	20,0	Société de services dans les domaines du génie électrique, mécanique et climatique.	Une part de son activité est dédiée à l'efficacité énergétique des bâtiments, aux infrastructures pour véhicules propres et aux services pour l'industrie des énergies renouvelables. SPIE est donc un facilitateur de la transition énergétique.	2015
SCA		0,93%	7,2	Direct	49,0	72,9	27% 11.3 ; 52,6% 12.5	25,0	Premier propriétaire forestier d'Europe, qui produit et vend de la pulpe de bois, du papier, du carton et du bois.	Les actifs forestiers détenus par la société sont gérés de façon responsable (certifications FSC ou PEFC). Le groupe utilise des technologies de pointe pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles, comme par exemple un scan 3D basé sur l'intelligence artificielle pour optimiser la coupe des troncs.	2017
THERMADOR GROUPE		2,64%	7,8	Direct	40,8	41,5	18,3% 6.1 & 6.3 ; 23,2% 7.2 & 7.3	40,0	Entreprise spécialisée dans la distribution de matériels pour la circulation des fluides dans le bâtiment et l'industrie.	Produits ayant des impacts environnementaux positifs : efficacité énergétique, énergies renouvelables, utilisation rationnelle des ressources. La démarche d'éco-conception des produits et d'utilisation privilégiée de matières premières recyclées du groupe est volontariste. Le SAV dynamique favorise la réparation plutôt que le remplacement des produits.	2020
VISA		3,86%	6,7	Direct	77,5	100,0	100 % 16.5 & 16.6 & 16.4 & 8.10	55,0	Numéro 1 mondial des services de paiements.	Démarche historique d'inclusion financière notamment de personnes non bancarisées, particulièrement dans les pays émergents.	2018
VOW		0,94%	6,6	Direct	65,0	100,0	53,4% 6.3 , 46,6% 12.5 & 12.3	30,0	Leader de la gestion des déchets et de la purification des eaux usées pour l'industrie maritime.	Vow développe des technologies de valorisation des déchets et de purification des eaux qu'elle convertit en matière première valorisable. Ses solutions permettent de réduire l'impact négatif de certaines industries très polluantes telles que la pêche, l'aquaculture et les croisières maritimes.	2021
WAVESTONE		1,64%	8,2	Indirect	30,0	45,0	25% 9.5 ; 20% 16.4 & 16.6	15,0	Cabinet de conseil spécialisé dans la transformation des entreprises et la sécurité digitale.	Une part croissante du chiffre d'affaires est réalisée dans la protection des données, dans des activités d'automatisation et de digitalisation. Le groupe facilite la transformation digitale de nombreux acteurs du secteur public grâce à un savoir-faire dans la cybersécurité, enjeu crucial face à l'augmentation de la cybercriminalité.	2015



*Poids au 31/12/2022. A cette date, le portefeuille comptabilisait également 2,47% de liquidités.

Alignement de température : L'Accord de Paris a fixé en 2015 des objectifs ambitieux de limitation de l'augmentation de la température à la surface du globe de 2°C. L'indicateur d'alignement de température des portefeuilles permet de mesurer l'écart entre la performance carbone prospective de l'OPC et celle attendue dans un scénario 2°C. A titre d'exemple, un OPC dont la température estimée est de 2°C indique qu'en moyenne les entreprises en portefeuille démontre que la diminution progressive de leurs émissions de gaz à effet de serre suit le rythme correspondant à la trajectoire 2°C, requis pour leur secteur d'activité. Si une entreprise s'inscrit dans un scénario de température supérieur à celui de l'économie dans laquelle elle se trouve, elle s'expose à des risques pouvant impacter la pérennité de son activité (pression réglementaire, prix élevé de la tonne de CO₂ impactant la rentabilité...).

Cet indicateur nous permet d'identifier si les entreprises présentes dans nos portefeuilles s'inscrivent dans une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris et de piloter nos investissements pour atteindre nos objectifs de contribution à cet objectif collectif. L'indicateur d'alignement de température positionne le portefeuille sur une échelle allant de 1,5 à 6°C réalisée par Carbon4 Finance. A l'échelle de l'OPC, chaque entreprise fait l'objet d'une notation (score CIA) dépendant de son secteur d'activité, de ses résultats climatiques passés et de sa stratégie de décarbonation. A ce score est ensuite associée une température comprise entre 1,5 et 6°C. La table de correspondance entre score CIA et températures a été construite sur la base de l'étude deux univers de sociétés.

Part Verte Eligible (PVE) : Cet indicateur représente la part du chiffre d'affaires de l'entreprise qui provient d'activités pouvant substantiellement contribuer à l'atteinte d'un objectif environnemental de la taxonomie européenne. A ce stade, il s'agit des objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique couvrant des activités comme la rénovation des bâtiments et la fabrication d'éoliennes.

$$PVE = \sum_{i=1}^n \left(\frac{\text{Montant investi}_i}{\text{Encours du portefeuille}} \times PVE_i \right)$$

Pour savoir si ces activités sont effectivement alignées avec la taxonomie, elles devront répondre précisément aux critères techniques de celle-ci, ne pas affecter négativement les autres objectifs de la taxonomie – aussi appelé DNSH (Do No Significant Harm) et respecter des critères de normes sociales minimales. Nous ne communiquons pas à ce jour cette part verte (ou alignement taxonomie) en raison de la faible disponibilité et de la qualité des données à notre disposition.

Intensité des émissions induites (dite empreinte carbone) du portefeuille : L'intensité des émissions d'une entreprise est calculée en rapportant les émissions de gaz effets de serre induites par son activité (scope 1,2 et 3) à sa valeur d'entreprise.

Pour calculer l'empreinte carbone de nos OPC, nous utilisons la moyenne pondérée des intensités carbonées des entreprises qui les composent.

$$\text{Intensité carbone du portefeuille} = \sum_{i=1}^n \left(\frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Actif net de l'OPC}} \times \frac{\text{Emissions carbone Scopes 1, 2 et 3}}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \right)$$

Intensité des émissions économisées du portefeuille : L'intensité des émissions économisées d'une entreprise est calculée en rapportant ses émissions économisées à sa valeur de l'entreprise. Elles sont la somme des émissions évitées grâce aux produits et services de l'entreprise (par rapport à un scénario de référence) et des émissions réduites grâce à une amélioration de l'efficacité des processus de production.

$$\text{Intensité des émissions économisées du portefeuille} = \sum_{i=1}^n \left(\frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Actif net de l'OPC}} \times \frac{\text{Emissions carbone économisées Scopes 1, 2 et 3}}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \right)$$

L'ensemble de ces indicateurs nous est fourni par Carbon4 Finance.

Pour en savoir plus sur les méthodologies utilisées, nous vous invitons à consulter leur site : <https://www.carbon4finance.com/>.

Dans l'infographie introductive de ce rapport nous avons cherché à illustrer la contribution des entreprises en portefeuille aux 9 ODD orientés *business*. Ces 9 ODD font partie intégrante du processus de sélection des entreprises d'EPIE, au travers du Score Solutions.

Pour cela, nous avons collecté les indicateurs d'impacts communiqués par les entreprises au 31/12/2022 et portant sur leurs activités au titre de l'année 2022.

Montant de R&D dans la recherche médicale (en €)		ASTRAZENECA	9 152 000 000
		LONZA	195 760 000
		NOVO NORDISK	2 585 000 000
		SARTORIUS STEDIM BIOTECH	177 800 000
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un soutien après une fraude			174 000
		EXPERIAN	177 800 000
Nombre de bénéficiaires de solutions de santé		AIR LIQUIDE	1 900 000
		ASTRAZENECA	105 000 000
		NOVO NORDISK	36 100 000
Nombre de publications académiques en open access		RELX	150 000
Hectares de forêts préservés		SCA	260 000
Montant de R&D dans la modernisation et la durabilité de l'industrie (en €)		AALBERTS INDUSTRIES	203 000 000
		ASML	3 300 000 000
		CAREL INDUSTRIES	20 002 000
		MICHELIN	468 500 000
		MUNTERS	35 000 000
Tonnes de CO ₂ économisées*			

AALBERTS INDUSTRIES	411 943	LONZA	38 919	SPIE	479 192
ALLIANZ	12 003 075	MICHELIN	6 417 902	THERMADOR GROUPE	25
ASML	525 700	MUNTERS	25 092	WAVESTONE	193
CAREL INDUSTRIES	21	NEOEN	1 747 558		
CELLNEX	3 694	SARTORIUS S.BIOTECH	121		
EDP RENOVAVEIS	11 838 723	SCHNEIDER ELECTRIC	15 281 013		
INFINEON TECH.	415 942	SOITEC	21 954		

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans le compartiment ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société mais que le compartiment cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la stratégie de gestion.

* Pour cet indicateur, les données sont fournies par Carbon4Finance. Suivant la date de mise à jour de leur analyse, les données peuvent se rapporter à l'année 2021 et non à l'année 2022.

Informations importantes

Ce rapport a été co-construit avec les experts indépendants du cabinet Better Way. Better Way a apporté une vision critique sur les méthodologies et contenus, et a procédé à un travail de vérification des chiffres afin d'apprécier la sincérité des informations fournies dans le rapport. Ce travail de vérification des chiffres couvre entre 20 et 50% des données consolidées, ce qui ne permet pas d'éliminer le risque de non-détection d'anomalie significative.

Par ailleurs, les informations utilisées dans la préparation du document ont été obtenues auprès de diverses sources extérieures. LFDE et Better Way n'ont ni cherché à démontrer la fiabilité de ces sources, ni vérifié ces informations. Par conséquent, ni LFDE ni Better Way ne garantissent de quelque manière que ce soit (explicitement ou implicitement) l'exactitude, l'exhaustivité ou l'adéquation des informations contenues dans cette publication.



Better Way est un cabinet de conseil qui accompagne les investisseurs et les entreprises de leurs portefeuilles dans leur démarche responsable ou orientée vers l'impact : de la définition d'une stratégie à sa mise en œuvre concrète et son évaluation. Better Way accompagne depuis 2020 La Financière de l'Échiquier dans l'évaluation annuelle de sa démarche d'impact, tant au niveau de ses OPC que de la stratégie de la société de gestion.

Marion PELLETIER - Clàra DENIAU - Valentin BOUTEILLER

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://www.beter-way.net/>

Les informations fournies dans ce rapport ne sont pas constitutives d'un conseil ou d'une proposition d'investissement ou encore d'une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. L'investisseur est invité à prendre connaissance de l'ensemble des éléments du DIC et du prospectus disponibles sur le site www.lfde.com, afin de comprendre les caractéristiques et risques associés à l'OPC ainsi que les frais supportés avant toute décision d'investissement.

L'OPCVM est essentiellement investi en actions, il présente donc un risque de perte en capital et est exposé également aux risques actions, de gestion discrétionnaire et de change.

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits et également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la langue officielle du pays ou en anglais sur la page « Informations réglementaires » du site internet de la société de gestion :

www.lfde.com.

De plus, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

La prise en compte des critères de durabilité par l'OPCVM est **significativement engageante selon la définition de l'Autorité des Marchés Financiers dans sa doctrine 2020-03.**

L'objectif de durabilité est conforme aux dispositions de **l'article 9 du Règlement SFDR.**

Les valeurs mentionnées dans ce rapport étaient investies au 31/12/2022.

Ni leur présence dans le portefeuille ni leurs performances ne sont garanties.

Les données propriétaires ESG (Environnement, Social, Gouvernance) ainsi que les Scores portant sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont les derniers disponibles sachant que les analyses sont mises à jour à minima tous les 2 ans par les équipes de La Financière de l'Échiquier. Elles se basent sur les dernières documentations publiques à notre

disposition au moment de l'analyse (rapports annuels notamment), soit au plus tard celles de l'exercice 2020. Il y a en effet un décalage d'un an, en raison du délai de publication des données par les entreprises. Les autres données portant sur l'impact des entreprises, sauf indications contraires, sont quant à elles en tirées de l'exercice 2022.

Ces données sont susceptibles de varier dans le temps. D'un point de vue méthodologique, le terme impact utilisé dans ce rapport ne fait pas référence à une définition scientifique permettant d'attribuer la cause d'un changement à l'action de financement du fonds ou à l'action des entreprises en portefeuille. Nous analysons ici les effets attendus des investissements réalisés ainsi que les effets des actions des entreprises sur leurs parties prenantes - employés, clients, communautés locales voisines des sites d'implantation, etc. - en nous fondant sur les données publiées par les entreprises.

LFDE et Better Way se sont efforcés d'apporter le plus de transparence possible sur les chiffres présentés (périmètre, source, etc.), ainsi que sur les analyses et calculs réalisés à partir de ces chiffres.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans l'OPCVM ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société mais que l'OPCVM cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la stratégie de gestion.

Les informations utilisées dans la préparation du document ont été obtenues auprès de diverses sources. L'analyse des données et l'interprétation de ce rapport sont le fait de Better Way, pour le compte de LFDE. Toutes les données fournies sont la propriété de LFDE, utilisées sous licence le cas échéant. Par conséquent, ni LFDE, ni Better Way ne garantissent de quelque manière que ce soit (explicitement ou implicitement) l'exactitude, l'exhaustivité ou l'adéquation des informations contenues dans cette publication et dans les limites autorisées par la loi, LFDE et Better Way, leurs membres, employés et agents n'acceptent ou n'assument aucune responsabilité ou devoir de diligence pour toute conséquence subie par le destinataire ou quiconque agissant ou ne s'abstenant d'agir, sur la base de cette publication ou pour toute décision s'en prévalant.



53, avenue d'Iéna - 75116 Paris - Tél. : 01 47 23 90 90 - www.lfde.com
S.A. au capital de 10 047 500 € - Siren 352 045 454 - R.C.S. Paris - APE 671C
N° Intracommunautaire FR 83 352 045 454 - Agrément A.M.F. n° GP 91004

Ce rapport a été réalisé en partenariat avec Better Way

